

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration: 71a RUE SAINT-JACQUES MONTREAL

TELEPHONES: ADMINISTRATION: M. REDACTION: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

LE NATIONALISME ET LES PARTIS

LA LIGUE NATIONALISTE

Son programme, son action, l'accueil des politiciens

En mars 1903, la Ligue nationaliste s'organisa sous la présidence d'Asselin, qui en fut l'âme et souvent le corps. Elle adopta un programme, basé sur les principes essentiels que je soutenais depuis près de quatre ans et que nous avons continué de défendre depuis.

L'une des premières manifestations de la Ligue fut d'organiser un meeting de protestation contre un vote adopté par le Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire, réuni à Montréal, en août 1903.

Ce vote se formulait ainsi: "Ce congrès affirme en principe que c'est le devoir des colonies autonomes de contribuer au coût de la défense de l'Empire."

A la réunion de la Ligue, Asselin avait invité, entre autres orateurs, M. Rodolphe Lemieux, député libéral de Gaspé, et M. Chauvin, député conservateur de Terrebonne.

Lemieux, empêché de s'y rendre, me pria de lire à l'assemblée une longue lettre, dans laquelle il approuvait sans réserve l'objet de la manifestation. S'appuyant sur l'attitude et les déclarations du premier ministre, à la conférence de 1902, il dénonçait, comme "un principe absolument faux, l'obligation pour les colonies de participer à la défense de l'Empire".

Il se joignait à nous pour protester contre la "résolution impulsive adoptée par le Congrès".

Inutile d'ajouter que M. Laurier eut pleine connaissance de cette lettre et qu'elle ne nuisit en aucune façon à l'avancement du député de Gaspé, futur solliciteur-général, ministre des postes et ministre de la marine.

Les membres de la Ligue m'avaient demandé de faire connaître leur programme dans deux ou trois assemblées publiques, dont la première devait avoir lieu à Québec.

Sur les entrefaites, je fus invité à parler à l'inauguration d'un club impérialiste, à Toronto. Je saisis l'occasion aux cheveux.

C'est donc à Toronto, le jour de la fête du roi, 9 novembre 1903, et dans un milieu archi-impérialiste, que je développai, pour la première fois, les grandes lignes du programme nationaliste. Le club en creva du coup!

Un mois plus tard, le 8 décembre, nous inaugurons la campagne à Québec, dans une immense assemblée convoquée à la salle des manoeuvres. Asselin avait fait imprimer — au Soleil, si je ne me trompe — et distribuer d'avance le programme complet de la Ligue, qui contenait, entre autres, les articles suivants:

- 3. Antonomie militaire: (a) Abstention de toute participation du Canada aux guerres impérialistes en dehors du territoire canadien. (b) Résistance à toute tentative de recrutement que ferait l'Angleterre au Canada. (c) Opposition à l'établissement d'une école navale au Canada avec les concours et pour le bénéfice de l'autorité impériale. (d) Direction de notre milice et de nos écoles militaires, en temps de paix comme en temps de guerre, au point de vue exclusif de la défense du territoire canadien. — Refus absolu de tout congé demandé par un officier de milice en vue de prendre part à une guerre impériale. (e) Commandement de la milice canadienne par un officier canadien nommé par le gouvernement canadien.

Voilà qui ressemble fort aux principes que nous avons opposés à la loi navale de 1910. Or, en 1903, ce programme "démagogique", et "délégitimé" scandalisait si peu M. Laurier et ses collègues, qu'ils nous prêtèrent gratuitement le manège militaire pour l'exposer au peuple de Québec.

L'un des ministres nous obtint l'annonce de l'Assemblée sur tous les tramways de Québec. Le Soleil nous fit une réclame superbe avant... et nous couvrit de fleurs après. La réunion fut présidée par M. Ernest Roy, député de Montmagny à la Législature, plus tard député de Dorchester au parlement fédéral.

Toute la prépotence libérale "ornait" l'estrade. Les frais d'organisation furent couverts par une liste de souscription sur laquelle s'inscrivirent avec empressement la plupart des sénateurs et des députés libéraux, demeurant à Québec.

Il n'est que juste d'ajouter que plusieurs conservateurs importants nous manifestèrent quelque sympathie. Ils y mirent plus de discrétion à cause de notre "tare d'origine". C'était chose grave que de se compromettre avec un rouge! Et puis, en ce temps-là comme aujourd'hui, le courage et l'audace n'étaient pas les vices d'habitude des bleus orthodoxes. Ai-je besoin d'ajouter que M. Landry fit toujours remarquablement exception? Mais il y a beau temps que le sénateur n'est plus complé au nombre des orthodoxes!

L'Événement parla avec beaucoup d'éloges de la Ligue, de son programme et de l'orateur qui l'avait expliqué — comme je le prouvai à la Chambre des Communes, à la session suivante, le jour où mon excellent ami, T. C. Casgrain, voulut faire au gouvernement un crime de ses complicités à l'endroit des nationalistes.

Une élection se préparait alors à Montmagny, à cause de la disparition de M. Choquette, nommé juge de la Cour Supérieure par le ministre libéral, en dépit de sa campagne anti-britannique de 1896.

Armand Lavergne, déjà membre du comité directeur de la Ligue nationaliste, passa sa candidature libérale et réclama mon appui, afin de marquer nettement ses affiliations nationalistes. J'aurais préféré, je l'avoue, qu'il ne passât pas sous les fourches caudines d'une convention libérale. Toutefois, pour sauver l'essentiel, je trouvais plus loyal de venir M. Laurier et M. Fitzpatrick que si Lavergne était choisi, le gouvernement devait s'attendre à ce qu'il soutint à la Chambre les principes nationalistes. Le premier ministre y acquiesça avec une certaine répugnance. Il commença à trouver que le mouvement prenait pas mal d'extension et menaçait d'échapper à son contrôle.

Une fois Lavergne choisi par la convention libérale, les chefs cherchèrent à l'acculer dans un coin, en lui demandant de signer une formule écrite par laquelle il se serait engagé à appuyer toutes les mesures du gouvernement. Il s'y refusa énergiquement et se fit élire comme libéral-nationaliste, avec l'appui de toutes les forces libérales, ministres en tête.

Sa première manifestation publique fut d'adhérer sans réserve au programme nationaliste, que j'exposai à Montréal, le 21 février 1904, dans une réunion monstre convoquée au théâtre National par la Ligue, sous la présidence d'Asselin.

A cette assemblée, nous protestâmes contre la nomination de sir Frederick Borden au comité de la défense impériale.

Sir Wilfrid Laurier s'empressa de me faire tenir que nous avions grand tort de nous inquiéter des agissements du ministre de la milice, attendu, disait-il, que sir Frederick était un vrai nationaliste et qu'il avait soutenu, à Londres, les mêmes principes que nous affirmions à Montréal.

Les uns émettent la preuve. Le ministre préparait une refonte des lois de la milice. Avant de soumettre son projet à la Chambre, sir Frederick me le communiqua. Nous eûmes plusieurs conférences; il accepta certaines modifications que je lui suggérai. Il daigna même me remercier avec effusion des services que je lui avais rendus.

C'est en préparant cette révision que le ministre libéral fit rétablir un dispositif important des lois antérieures à la Confédération et éliminé de la Loi de 1872: celui qui déclare que la milice du Canada ne peut être appelée aux armes "que pour la défense du Canada."

Il n'est que juste de répéter ici ce que je déclarai à la Chambre: ce texte, le ministre l'avait introduit de lui-même avant de me communiquer son projet de loi. Inutile d'ajouter que je l'en félicitai chaleureusement.

Cette reconnaissance de la doctrine nationaliste en matière de défense militaire souleva l'ire des jingos, à commencer par le pétulant Sam Hughes, dont les relations intimes avec le ministre — et les carabines Ross — ne résistèrent pas au besoin de jouer son rôle de gendarme de l'Empire.

Le ministre fit bravement face à l'orage. Il soutint avec raison que cette limitation, bien que disparue du texte des lois, était restée dans l'esprit de la constitution, et qu'il convenait de la rétablir afin de prévenir tout malentendu. Il affirma que les fonctions de toute milice territoriale sont, de leur nature même, limitées à la défense du Territoire.

C'est au cours de ce débat que sir Frederick Borden fit l'aveu, remarquable dans sa bouche, que pour expédier des troupes en Afrique, le gouvernement avait dû violer la constitution et agir en dehors de toute loi.

C'était la justification éclatante de l'opposition que j'avais faite à cette expédition. Enfin la loi passa.

Notez qu'à la même session, le ministre fit retrancher des statuts le dispositif qui obligeait le gouvernement canadien à confier le commandement des milices canadiennes à un officier britannique.

C'était l'exécution d'un autre article du programme nationaliste. C'est aussi vers le même temps, si je ne me trompe, que le ministre congédia brusquement lord Dundonald.

Éffrayés par les cris de putois des torys et des jingos, quelques bons grits d'Ontario, atteints de colique chronique, voulaient forcer les ministres à revenir sur leur action. Grâce à la fermeté de M. Fisher, toujours prêt au devoir, lui, M. Laurier tint bon. Il ne méprisait pas encore les "applaudissements des nationalistes". Tout ce qu'il demandait, c'est que nos applaudissements, en cette occurrence, fussent discrets, afin de ne pas augmenter l'ire des jingos.

Je me souvins encore de l'air de triomphe avec lequel M. Fielding me disait: "Nous allons montrer à ces Anglais insolents que nous pouvons nous passer d'eux et les mettre à leur place!"

Bref, les relations du groupe nationaliste avec le ministre libéral étaient alors excellentes.

Notre succès était si marqué, nos idées avaient fait un tel progrès que je songeai sérieusement à une retraite momentanée afin de réparer les brèches que cinq années de lutte intense et sans trêve avaient faites à ma santé et à mon modestie patrimoniale.

La Providence et son self constituted représentant, sir Wilfrid Laurier, en avaient décidé autrement.

Henri BOURASSA.

La fin du débat Les Etats-Unis et le Guatemala

UNE ATMOSPHERE FUNEBRE. — LE TOUR DU SENAT.

La Chambre vient d'adopter le projet de loi Borden. C'est une victoire qui ressemble à un enterrement et autour de laquelle tout le monde sent qu'il flotte quelque chose de funèbre. La Gazette elle-même, si ardente depuis quelques mois à célébrer les succès gouvernementaux, n'ose plus hisser ses pavillons. Ses titres soulignent au contraire le désarroi de la Chambre: Party Ranks are Broken on Third Reading.

Cette réserve et l'évidente tristesse des chefs se comprennent. Prétendre sauver l'Empire et lui apporter le témoignage de l'affection spontanée du peuple canadien — et ne pouvoir garder autour du drapeau la majorité toujours fidèle!

Prétendre traduire les aspirations et les passions de la foule — et ne pouvoir faire adopter la loi que par la force et grâce à l'appui de gens qui, trahissant leur parole, n'ont même pas fourni au peuple une explication quelconque.

Cela n'est vraiment pas très gai, et nous comprenons que cette tragédie se soit terminée dans une sorte de demi-silence, où le dégoût le disputait à la lassitude.

M. Borden songeait aussi, j'imagine, au fameux "effet moral" qu'aurait en Angleterre et en Allemagne cette manifestation de l'enthousiasme du peuple canadien. Et cela ne devait point ajouter à sa fierté!

C'est maintenant au tour du Sénat d'entrer en scène. Il a toutes les raisons du monde de tuer ce bill malvenu, — qui excède les pouvoirs constitutionnels du Parlement canadien, qui renverse les bases de notre politique traditionnelle et pour lequel le gouvernement n'a reçu du peuple aucun mandat défini.

Le Sénat a rarement eu plus belle occasion de prouver son utilité et de rendre service au pays.

Omer HEROUX.

Les Gouttes de Lait

La clôture officielle du premier congrès des Gouttes de Lait aura lieu dimanche soir au Monument National, sous la présidence conjointe de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque et de M. le maire de Montréal.

Comme on le verra dans l'annonce que nous publions ailleurs, le comité espère que la population de Montréal se rendra compte de l'importance qu'ont eu ces réunions et qu'elle se rendra au Monument National, dimanche soir, pour entendre la lecture du rapport que fera des travaux du congrès M. le docteur Edmond R. Dufresne.

Nous sommes nous-mêmes trop convaincus que les enseignements qui se dégagent des travaux faits au congrès devraient être connus dans toutes les familles, pour ne pas joindre nos instances à celles du comité.

Comme l'ont fait remarquer tous les médecins, la lutte contre la mortalité infantile se fera d'abord par l'enseignement maternel et c'est pour cela que toutes les mères devraient se faire un devoir de lire les comptes rendus qui ont été faits des travaux, quelque arides qu'ils semblent être, d'entendre le résumé qu'en donnera le secrétaire, dussent-elles pour cela s'imposer un dérangements.

Si la paroisse de l'Enfant-Jésus a vu diminuer non seulement sa mortalité infantile, mais aussi, par répercussion, sa mortalité générale, c'est aux conférences maternelles qu'elle le doit et c'est parce que les mères ont suivi attentivement ces conférences, et qu'elles ont religieusement obéi aux conseils qu'on leur donnait à la consultation de nourrissons.

F. P.

BILLET DU SOIR

Au bord de la mer

Il y a des gens qui ont eu la curiosité d'acheter mon livre. Quelques-uns ont eu le courage de le lire. Plusieurs me l'ont payé.

J'ai donc de l'argent: — rien de plus léger à porter! Et me croyant riche, j'ai filé à Atlantic City.

Le matin, je me promène au bord de l'eau; le soir, je me promène sur l'eau; vers midi, je me promène dans l'eau. Bientôt tout mon argent sera à l'eau. Cette eau, on le comprend, me retrempe.

La mer est une grande "retrempeuse".

Qui donc a dit qu'elle est perfide comme la femme? Que son manteau vert enveloppe des tricheries féminines? "Perfide comme l'onde!" Allons, qu'est-ce qu'elle leur a donc fait, à ces chercheurs de mots, pour qu'ils ne puissent prendre l'une sans admettre l'autre?

La mer ne m'a jamais caché son amertume; elle est sincère. Quand elle rit au soleil, je la vois jusqu'au fond. Quand la brise la chicane et la gifle, elle ne médite pas avec rage des intrigues; elle gémit et plus souvent elle chante. J'accorde qu'elle aussi est changeante, elle monte et elle baisse; mais on le sait, elle en avertit, on peut dire quand ça va venir rien qu'à voir le cadran; elle rentre à l'heure.

Au reste, elle fait bon ménage avec le ciel, ne divorce jamais. S'il est triste, elle est triste avec lui. Même couvert de nuages, il peut encore s'y mirer, comme un mari au fond des yeux fidèles de sa compagne. Elle lui fournit, il est vrai, des larmes; mais quand il les verse dans son sein, elle pleure avec lui.

Reconnaissons-lui un trait féminin: elle ne se garde pas de l'être coquette. Elle juse avec le premier vent qui passe, le laisse jouer dans les franges de sa robe bleu satin, le suit jusqu'à la rive, et ne va pas plus loin. Elle le quitte à regret, en dénouant sa belle chevelure chargée de perles; — mais tous ses cheveux vont à elle.

Elle est claire, elle est vierge, tant qu'elle ne s'approche pas des villes, ou plutôt que les villes ne s'approchent pas d'elle. Modeste, elle possède des merveilles qu'elle cache, comme d'autres se tourmentent pour montrer des vertus qu'elles devraient posséder.

Depuis si longtemps, elle est la mère nourricière des pauvres! elle berce et câline leurs frères barques et leurs bateaux lourds, et jamais elle n'a demandé de suffrage! Ce n'est pas elle qui voudrait changer de sexe, même si Dieu y consentait!

Qu'est-ce donc que la mer leur a fait à mes camarades faiseurs de comparaisons, pour leur permettre d'écrire: "La femme est plus perfide que l'onde?"

Frank LEMARC

Sur le Pont d'Avignon...

Is ont héroïquement continué de se faire? Est-ce un reste de pudeur ou l'impossibilité de tenter une justification?

M. Sévigny, pourtant, est grand parleur et M. Rainville n'a pas dû perdre la voix, depuis les campagnes d'antan.

De M. Nantel, il restera, aux archives de la Chambre, un puissant plaidoyer contre l'impérialisme — et un vote, non expliqué, en faveur de ce même impérialisme.

Le contraste sera instructif.

Quant à M. Coderre, il songe à l'assemblée de Saint-Henri et à sa main dressée contre la politique de M. Laurier et celle, "non moins néfaste", de M. Borden.

Tout de même, si ces gens-là avaient eu le respect de leur parole, le projet était à l'eau!

M. Gouin ouvre deux comtés et fixe les élections à dix jours; il a toujours aimé donner à l'opposition le temps de se retourner!

Les bébés de Winston Churchill ne peuvent se promener que sous la protection de la police, par crainte des suffragettes.

Des femmes tyrannisant jusqu'aux bébés, c'est un spectacle peu banal.

Un député américain propose de nous concéder quelque cinq cents milles de territoire pour faciliter notre accès à la mer.

On ne sait pas encore quel quid pro quo exigent nos voisins, mais il serait étonnant qu'ils n'en exigent pas un.

Voici le Dr Montague qui vient de réapparaître dans la politique du Manitoba.

Combien de gens le croyaient encore de ce monde? La vie passe si vite. Le Veilleur.

M. L'Espérance

M. L'Espérance, député de Montmagny, n'a pas jugé à propos d'expliquer son attitude à la Chambre, mais il aura dimanche l'avantage de la discuter contradictoirement avec Armand Lavergne.

C'est une compensation! Elle sera peut-être offerte à quelques autres.

LETTRE D'OTTAWA

La troisième lecture du bill naval. — Le gouvernement a 33 voix de majorité. — Séance calme

Ottawa, 15. — M. Borden vient de remporter sur la gauche un succès temporaire.

A onze heures quarante-cinq, ce soir, la Chambre votait la troisième lecture du bill naval, à une majorité de trente-trois voix. La séance fut d'un calme ennuyeux. Pas de scène violente, pas de grands cris; de maigres hurras, à droite, de rares exclamations, pas de gauche. Des discours ternes et une série de votes closent le débat naval commencé le cinq décembre dernier. Le bill Borden disparaît du feuilleton de la Chambre, pour n'y être inscrit derechef que quand il reviendra du Sénat. Car il en reviendra, cela ne fait pas de doute, mais amendé, par la majorité libérale, de manière à n'être pas acceptable au ministre.

Et c'est ainsi que, après un débat d'une longueur et d'une violence remarquables, l'étude du bill naval Borden se clôt dans une dernière scène, sans éclat aucun, celle-là, devant des tribunes à demi-vides, et une députation lasse de l'effort déployé depuis cinq mois. Pas d'application de la clôture; et de tout le monde, les députés pseudo-nationalistes rivaux aux banquettes de droite par le patronage, en dépit de leurs belles promesses de jadis, ont l'air le plus pitieux... car ils songent au lendemain. Le reste de la Chambre semble content d'avoir enfin expédié pour un temps le bill Borden. Une page d'histoire se ferme temporairement, où les deux partis apparaissent comme des contempteurs des droits du peuple.

MM. Laurier et Borden ont, au cours de la soirée, fait les deux seuls discours un tant soit peu importants de la journée. Non pas qu'ils aient, l'un et l'autre, exprimé un argument un tant soit peu neuf, découvert quelque nouveau point oublié au cours du débat interminable. Tous deux se cantonnent sur le terrain déjà mille fois parcouru par eux, leurs lieutenants et leurs soldats. Ils résument leurs thèses du cinq et du douze décembre, y prodigent, mais d'une voix comme fatiguée de répéter encore ce qui s'est tant de fois dit, les mêmes arguments et les mêmes sophismes. A peine s'ils prennent le soin de mettre à jour leurs raisons à l'appui de leur programme. Citations déjà maintes fois reprises, coups de pointes émoussées à toujours frapper les mêmes plastrons d'escrimiers, aux mêmes endroits, c'est le même duel qui recommence. Ils résument leurs feintes et c'est à peine si leurs partisans font mine de suivre d'un peu près le jeu des fleurets boutonnés.

Quant aux autres orateurs, rien ne ressort de leurs discours, sinon qu'ils en sont rendus à la corde. Pas un argument ne tient debout. Et cependant c'est à travers des riens que les députés se promènent, l'air assommé d'ennui, pendant toute la journée. M. Pugsley, ce champion de la loquacité, ce Don Quichotte des règles parlementaires, auxquelles il a néanmoins fait maintes accros, est descendu de sa haridelle et, mélancoïquement, muet, l'air penaud, a rompu sur son genou la lance de l'obstruction. M. Carvell souffle à peine mot de la séance et c'est comme si tous les bryantins personnages de la gauche avaient été chloroformés, tant la paix règne partout. Rarement événement aussi important que celui de ce soir s'est passé de manière aussi terne. On eût dit que, tout au fond, les deux partis avaient honte de leur attitude.

Dès l'avant-midi, M. Borden propose la troisième lecture du bill. Elle n'aura lieu que douze heures plus tard, quand la Chambre a écarté, à des majorités qui varient de 45 à 33, cinq amendements de la gauche, dont un, — le renvoi du bill à six mois, — reçoit l'adhésion de MM. Achim, Barrette, Bellemare, Guilbault et Boulay.

M. German est le premier à saisir les Communes d'un amendement. Il offre de voter le cadeau de trois dreadnoughts à la Grande-Bretagne, à la condition expresse que le parlement vote cette somme au fur et à mesure, au lieu de la voter en bloc. M. Borden repousse cette offre de compromis, qu'il ne trouve pas sincère. Et, dès midi et demi, par un vote de 85 à 46, le ministre, à une majorité de 39 voix, fait écarter ce premier projet d'amendement.

M. Lemieux entre alors en scène. Il voudrait que tout se fit sous l'empire de la loi navale Laurier de 1910. A ce propos, il fait un assez bref discours, où, comme tous les oppositionnistes qui parlent aujourd'hui, il parle de l'alliance tory-nationaliste. C'est le refrain obligato de la gauche, surtout depuis que M. Laurier a entonné cet air à Toronto. Dès trois heures quart, après de brèves paroles de M. Borden, la motion de M. Lemieux mise aux voix recueille 49 oppositionnistes contre 94 ministériels. Le gouvernement a 45 voix de majorité, la plus considérable de la journée. M. Carvell, à son tour, demande que nul navire de guerre construit avec l'argent canadien ne le soit sans demande publique préalable de soumissions. La Chambre a déjà discuté ce sujet. M. Borden, en deux mots, l'air lassé, répète qu'il n'a que faire de ce texte. A une majorité de 41 voix, la Chambre le jette donc au panier, vers les quatre heures. Voici maintenant M. Carroll, du Cap Breton, avec son amendement de vendredi dernier. M. Carroll, cette fois-ci, a tout le champ qu'il lui faut. Il propose que nos navires soient construits, autant que faire se peut, avec des matériaux canadiens. Peine inutile, il en est pour son discours. MM. Borden et Burrell tentent d'en établir la faillacie. Et la Chambre, à cinq heures cinquante du soir, fait mine de croire les arguments de ces ministres, et écarte à une majorité de 44 voix, — 102 à 58, — l'amendement Carroll. M. Guilbault, le député de Joliette, se lève alors. Mais comme M. Laurier veut aussi parler et se dispose à le faire, M. Guilbault remet ses remarques à plus tard. Et M. Laurier, dès huit heures, commence son dernier discours sur la question navale, avant la troisième lecture du bill Borden.

A huit heures, peu de monde dans les tribunes. M. Laurier débute en disant que la discussion libre du bill naval a cessé vendredi soir dernier, alors que le ministre, grâce à la clôture, fermait la bouche à la gauche. "Mais nous avons fait notre devoir, tout notre devoir, et nous n'avons rien à nous reprocher", dit le chef de l'opposition. "Et nous serions prêts à recommencer, dans les mêmes circonstances", ajoute-t-il.

M. Laurier reprend ensuite quelques-uns des arguments de la droite, les dit fallacieux, et répète pour la centième fois, peut-être, la légende incroyable de l'alliance tory-nationaliste. "Le groupe de Québec, dit-il, a forcé la main à M. Borden et l'a contraint à dire que la loi navale de 1910 n'est pas la loi navale canadienne par excellence." Peu de députés trouvent la tirade ouverte, comme peu de députés goûtent la saveur d'une plaianterie facile au cours de laquelle M. Laurier propose que nos trois dreadnoughts vides d'hommes s'appellent symboliquement "Pelletier", "Coderre" et "Nantel". Un peu plus loin, il reprend une citation faite par M. Ames d'un discours de M. Churchill et il en profite pour réaffirmer sa foi en une organisation navale canadienne. Les discours de M. Borden, le 29 mars 1909, lui sert encore d'argument pour confondre M. Ames, qui veut, dit-il, une contribution directe et permanente.

L'Amirauté, veut ensuite établir M. Laurier, trouvait la politique navale de 1910 aussi acceptable que celle de M. Borden. "Nous sommes prêts à porter notre part du fardeau impérial et à faire honneur à nos obligations de sujets britanniques, de la manière acceptée de toute la Chambre en 1909, quand M. Borden, avec nous, et M. Foster aussi, votait en faveur de l'établissement d'une marine canadienne autonome", dit le chef de l'opposition.

M. Laurier entre alors dans la partie la moins contestable de son discours. Il fait table rase de l'argument ministériel que, parce que la Grande-Bretagne a prêté de l'argent à un haut taux d'intérêt, au Canada, celui-ci doit absolument lui offrir 35 millions, — trois navires de guerre. "A ce compte, dit M. Laurier, tous les pays qui ont emprunté de l'argent anglais, ou chez lesquels la Grande-Bretagne a fait des placements, devraient lui offrir des dreadnoughts! Ou cela mènerait-il l'univers? Il contribuerait tout entier à la marine britannique. C'est le comble de l'absurde. Et il est aussi enfantin de dire que nous devons de l'argent à

(SUITE A LA 2ème PAGE)

DEMAIN: La contribution et le devoir du Sénat, par M. Henri Bourassa.

LETTRE D'OTTAWA

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

la Grande-Bretagne parce qu'elle a défendu le Canada dans le passé. Si la métropole a des colonies et veut les garder, ne doit-elle pas d'abord les défendre?

M. Laurier admet que le Canada doit témoigner sa gratitude à la Grande-Bretagne, parce qu'elle nous a donné la liberté et un gouvernement responsable. Québec surtout devrait être reconnaissant. Mais est-ce payer une dette de gratitude que de prêter trois navires à la Grande-Bretagne à la condition expresse que nous les retirerons de ses escadres quand nous le désirerons? Trompe-l'œil pour les impérialistes, attrapemouches pour les nationalistes que cette politique, dit M. Laurier. Il entonne derechef la scie de l'attaque tory-nationaliste concentrée sur lui, entreprend de réfuter l'article de M. Bourassa sur le nationalisme et l'impérialisme de M. Laurier, et dit que si, en temps de guerre, le commerce canadien, comme l'écrivit M. Bourassa, naviguait sous pavillon étranger, ceci signifierait la désertion de nos ports de mer et la dislocation de notre régime commercial, au bénéfice des cales et des ports américains. «Ne c'est pour empêcher cela que nous voulons une marine canadienne autonome», conclut-il. Il se défend d'entretenir des idées séparatistes, et accuse les nationalistes, — ce qu'ils ont le dos large et la conscience noire, ces gens-là — d'avoir prêché des idées d'indépendance, pendant la campagne de Drummond-Arthurs, en 1910, alors que lui incitait ses compatriotes de Québec à tout risquer pour la Grande-Bretagne. «Les libéraux ne sont pas des lâches», déclare tragiquement, à propos de rien, M. Gauvreau, de Témiscouata, de plus en plus excitable, à mesure que la soirée s'avance.

Enfin, l'ancien premier ministre prend derechef M. Borden à partie, au sujet de la représentation dans le conseil des affaires impériales, et au comité de la défense, vante l'attitude tout loyaliste du parti libéral, depuis la guerre du Transvaal, en 1899, et y va d'une autre tirade sur l'Empire, «a galaxy of young nations». Puis, en une dernière période, il dénonce la politique Borden comme un leurre, une politique d'expédition qui n'a pas de racines au pays, qui ne lui profite pas, qui n'y laissera aucune trace heureuse, et se déclare partisan d'une marine canadienne construite, armée et montée au pays. «Nous nous en tenons au principe établi en 1909, par les deux partis, nous ne pouvons approuver l'attitude présente de M. Borden, et nous demandons le renvoi à six mois du bill de contribution», dit-il en reprenant son fauteuil, aux applaudissements assez paisibles de la gauche.

IV

M. Guilhaud, le député conservateur indépendant de Joliette, en cinq minutes explique ensuite, en français puis en anglais, les raisons qui l'ont fait voter pour le renvoi du bill à six mois, avec M. Laurier et la gauche. «Je voulais proposer cet amendement», dit-il au milieu des rires de la gauche, «mais M. Laurier m'y a devancé. Je seconde sa demande, mais pour des motifs différents des siens. Je suis à la fois contre la politique Borden et contre la politique Laurier. J'ai condamné et je condamne encore celle-ci comme celle-là. Les deux partis sont de connivence pour méconnaître les droits du peuple et pour dépenser son argent sans lui en demander la permission. Le sentiment du pays réprouve l'attitude de M. Laurier comme celle de M. Borden, sur cette question navale. Et, en me déclarant contre le bill Borden, je tiens aussi à déclarer que je ne veux pas davantage des escadres de M. Laurier.»

Dans l'escalier, derrière M. Guilhaud, M. Paquet, qui a traversé la Chambre pour venir faire un croquis, se cache tant bien que mal. M. Sévigny vient à sa rescousse, plus ouvertement. On ne voit guère le résultat de leur incursion dans ce coin de la salle des séances.

A neuf heures, M. Borden répond à M. Laurier. Celui-ci a ressassé ses vieux arguments; M. Borden ressasse les siens. Il raille M. Laurier de n'avoir pas voulu, en 1910, soumettre la politique navale permanente au peuple canadien et d'insister aujourd'hui pour un appel au peuple à propos d'une politique accidentelle. Puis il s'efforce de faire ressortir le ridicule de la théorie de M. Laurier, qu'il faut construire nos navires et les équiper ici, et tente d'établir, grâce à un discours de M. Oliver à la dernière session, à quelques coupures du Globe vieilles de dix mois et à un discours de Sir Edward Grey, le 7 avril dernier, qu'il y a encore danger de conflit européen où la Grande-Bretagne entrerait forcément. Il rappelle, une seconde durant, les déclarations de M. Laurier en faveur de l'indépendance canadienne, ne lui conteste pas le droit d'avoir son opinion, et de l'exprimer, mais souligne que M. Laurier voudrait une flotte canadienne hors de la direction de l'Amirauté et qui serait neutre en temps de guerre, sauf s'il y a un arrêté ministériel la proclamant mise à la disposition de l'Amirauté. Il croit qu'une telle politique est une menace pour l'Empire, et il insiste pour que le Canada ait son mot à dire dans le conseil de la politique élargie de la Grande-Bretagne. Il voit dans sa politique navale à lui un pas de fait en avant dans l'évolution du Canada comme partie fidèle et consciente de l'Empire et dit: «Si le Canada doit rester dans l'Empire, il faudra qu'il participe à toutes les guerres de l'Empire.»

Il insiste sur la construction de bassins de radoub par le Canada, sur l'Atlantique et le Pacifique, parle de la possibilité de fortresses, de batteries et de mines sous-marines pour défendre notre littoral, esquisse un projet d'établissement de bases navales pour la flotte impériale, dans les eaux canadiennes, répète une partie de son discours du cinq décembre, à ce sujet, et dit que le parti conservateur a un meilleur mandat du peuple, pour le règlement de la question navale, que M. Laurier n'en eût jamais. Il ajoute, dans un calme absolu, en notant que, si le peuple se déclare contre le prêt de nos trois dreadnoughts à la Grande-Bretagne et approuve la politique Laurier, il sera temps encore alors de joindre ces navires aux escadres projetées par M. Laurier. Et il conclut, applaudi par la droite, que «le Canada se doit maintenant, ne serait-ce que dans le but de prouver qu'il a le respect de soi-même, de faire quelque chose d'effectif pour l'Empire.»

V

Après un discours de M. Graham, sans rien de neuf, et des remarques assomantes de M. Charlton, interrompu par M. Burnham, qui veut lui poser une question mais ne le peut formuler, la motion pour renvoi du bill à six mois, faite par M. Laurier, est mise aux voix. Peu de monde, dans les tribunes, nulle excitation, sur le parquet. On dirait qu'il s'agit de voter un traité de commerce avec la Patagonie. Les oppositionnistes applaudissent moqueusement les votes, en faveur du bill naval, de MM. Pelletier, Coderre, Nantel, Blondin, Sévigny, Lespérance, Rainville, Lavallée, Gauthier, Girard et Paquet, qui vont parmi les murmures: «Pauvre docteur Paquet!» M. McLean, l'hérald (Queen et Sunbury, N. E.), vote avec le ministère, tandis que MM. Achim, Boulay, Bellemare, Barrelet et Guilhaud votent pour le renvoi à six mois, avec la gauche. Le vote est de 66 à 99, soit 33 de majorité pour le ministère. Pas de manifestation. A onze heures vingt-cinq, vote final, sur la mise aux voix pure et simple de la proposition de troisième lecture. MM. Achim, Barrelet, Boulay, Bellemare et Guilhaud, derechef, votent contre le ministère. M. McLean vote avec lui, contre son parti. M. Mondou n'est pas à la Chambre. Et M. Lamarche est en Europe pour raison de santé, depuis plus d'un mois. Le vote est silencieux. Il y a 68 voix contre la troisième lecture du bill naval, contre 101 voix en sa faveur. Majorité ministérielle, 33; la majorité en seconde lecture était, le 14 février, de 32 voix. L'absence forcée de M. Lamarche explique cette augmentation d'une voix. A onze heures quarante du soir, le bill Borden, salué de pauvres hurras clairsemés, à droite, franchit la dernière étape, aux Communes, et s'achemine vers le Sénat, qui l'étudiera la semaine prochaine.

«Quel programme, demain?» interroge M. Laurier. «D'abord, le bill naval», dit, par habitude M. Borden, qui se reprend, et se corrige, au milieu des rires de la gauche, qui s'écrie: «Mais c'est une vraie obsession!» Obsession aussi, le «Rule Britannia» obligatoire que la droite entonne, à la fin de la séance, pour célébrer sa victoire temporaire. Et les députés se séparent, les uns, en poussant dans les couloirs des cris féroces d'animaux affolés, on ne sait trop par quoi, d'autres, — tel M. Pugsley, — en méditant sans doute sur la vanité de l'obstruction et le manque de sincérité des gens et des partis politiques.

La session se clôt le 31 mai.

Georges PELLETIER.

La culture de la tomate

Ottawa, 16. — Il n'y a, pour ainsi dire, pas de propriétaire de jardin ou de ferme, en climat tempéré, qui ne puisse cultiver des tomates avec plus ou moins de succès, mais le rendement et la qualité des récoltes produites par différentes personnes dans une même localité diffèrent considérablement. Ces différences sont dues à plusieurs causes dont les principales tiennent probablement aux variétés employées et aux méthodes de culture pratiquées.

Suivant les expériences conduites pendant des années à la ferme expérimentale d'Ottawa, l'Earliana dont il existe plusieurs sous-variétés, est la meilleure variété hâtive, mais la Boony Best, la Chalk's, la Early Jewel sont également de bonnes espèces hâtives. Parmi les variétés tardives se distinguent la Matchless Trophy, la Livingston's Globe et la Plantifol. C'est le fruit précoc qui rapporte le plus d'argent. Dans cette culture on doit viser à la production de plants trépassés et vigoureux qui auront déjà quelques fruits noués au moment du repiquage en plein champ.

Après la plantation, le travail consiste surtout à biner, ce qui doit se faire dans les deux sens de l'exploitation. Pour protéger les plants de tomates contre les maladies (il en existe plusieurs), on les pulvérise à la bouillie bordelaise même s'ils sont encore très tendres. Ces questions sont traitées tout au long avec beaucoup d'autres qui embrassent à peu près toute la culture de la tomate en serre, en jardin ou en plein champ, dans le feuillet No 10 de la ferme expérimentale centrale, préparé par l'horticulteur du Dominion, M. W. T. Macoun. Cette étude sera envoyée gratuitement à ceux qui en feront la demande au bureau des publications du Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa.

LA GUILLOTINE

Béthune, 16. — Hier a eu lieu l'exécution de l'assassin Lhomme.

LES SOCIÉTÉS SAVANTES

Grenoble, 16 mai. — Le congrès des sociétés savantes a été inauguré hier.

Au sénat

Sénat, 15 mai 1917.

La mesure ministérielle concernant le service de la télégraphie sans fil a été référée au comité sur la recommandation du sénateur Casgrain pour permettre à la compagnie de navigation Richelieu et Ontario de faire certains achats sur l'opportunité de l'établissement de tel service sur les bateaux qui ne font que le service de bateaux-passeurs, comme entre Toronto et Niagara.

Le bill pourvoyant à l'octroi de 10 millions de dollars pour aider à l'avancement de l'industrie agricole dans les provinces, a été discuté en comité général, surtout la quatrième clause concernant les collèges de médecine vétérinaire.

Le sénateur Watson pose à l'hon. M. Loughheed une question directe à savoir: s'il est encore d'opinion que le gouvernement peut pratiquement disposer de toute la somme en une seule fois, et que le leader du gouvernement répond qu'il n'a pas changé d'opinion sur le sujet. Le sénateur Watson rétorque que dans ce cas, il est d'avis que le bill devrait être amendé, car la Chambre des Communes n'a jamais été sous l'impression que le gouvernement se proposait d'agir ainsi.

Le sénateur Béliveau dit que cette question devrait être suspendue, afin de permettre l'étude des autres clauses du bill.

Parlant sur la clause 4, le sénateur Davis demande pourquoi le bill pourvoyait à un arrangement entre le gouvernement fédéral et chacun des gouvernements provinciaux, quant aux conditions et à l'emploi du subsidium fédéral.

M. Loughheed dit qu'une province peut vouloir accepter ces octrois sous certaines conditions, alors qu'une autre province peut désirer autre chose. M. Watson dit que ce principe est dangereux, et qu'il place sur un pied de faveurisme un gouvernement ami de celui d'Ottawa.

Le sénateur Cloran dit que chacun sait ce qu'un gouvernement fédéral conservateur est disposé à ne pas faire pour un gouvernement libéral provincial. Il prétend que cette mesure n'a été créée que pour aider le gouvernement fédéral et nuire au parti libéral.

Le sénateur Davis se prononce en faveur de l'aide à l'industrie agricole; mais il ne veut pas que la chose serve pour des fins politiques. Le ministre de l'Agriculture est un bon gars, mais il n'est pas impossible qu'il soit toujours à la tête de cette branche du service public. Le bill permet au ministre de l'Agriculture d'imposer à tout gouvernement provincial des conditions inacceptables.

Le sénateur Power se prononce en faveur de la clause, et dit que sous les circonstances, le gouvernement a fait pour le mieux. Le fait d'avoir recours à une entente avec un gouvernement provincial est un gage de succès.

Le sénateur Cloran répète qu'il soupçonne les motifs du gouvernement tory, et dit que son expérience personnelle lui permet de croire que des abus pourraient être commis. Le sénateur Ross, de Middleton, se prononce en faveur du projet ministériel. Après quelques remarques additionnelles du sénateur Watson, le sénateur Belcourt signale une contradiction flagrante entre la première et la septième clause du bill. La première clause décreta que l'argent doit être payé aux gouvernements provinciaux qui en auront l'administration, alors que la septième clause donne le même droit au gouvernement fédéral. Cette dernière clause devrait simplement permettre au gouvernement fédéral de payer l'argent aux gouvernements provinciaux.

Le sénateur Taylor dit quelques mots à l'appui de la mesure, puis l'hon. M. Casgrain exprime l'opinion que le bill devrait être amendé de façon à ce qu'il soit décreta que l'argent serait voté annuellement.

M. Loughheed proteste contre les insinuations faites à l'égard du gouvernement. Il dit que si ce dernier avait voulu se créer un fonds électoral, il n'aurait eu qu'à mettre dans les septième clause du bill, 10 millions de dollars dont il aurait le contrôle exclusif.

Le sénateur Choquette dit que le fait que le leader du gouvernement a déclaré que celui-ci peut dépenser tout l'argent en une seule année, lui permet de soupçonner les motifs du gouvernement.

Le sénateur Kerr demande ce que le gouvernement a fait pour aider l'industrie agricole au cours de la dernière session.

Le sénateur Douglas proteste aussi contre la mesure, alléguant que le gouvernement fédéral veut conserver le contrôle de cet argent pour des fins politiques.

Le sénateur Power revient à la charge, et se prononce contre le principe de la votation de la somme en entier dès la première année.

L'hon. M. Dandurand fait quelques remarques, après quoi M. Loughheed déclare qu'il partage entièrement l'avis du ministre de l'Agriculture.

Le bill passe en comité général pour revenir aujourd'hui afin de subir sa troisième et dernière lecture.

Les sénateurs discutent aussi le bill concernant les votes publiques, les honorables MM. Loughheed, Keer et autres discutent aussi cette question dans l'intérêt du parti libéral.

Le dénat fut ajourné sur proposition de Sir George Ross, et le Sénat fut ajourné à cet après-midi.

L'IMMEUBLE

Depuis deux ans l'augmentation de la valeur immobilière dans Notre-Dame-de-Grâce a été considérable. On se rappelle que M. George Marcell fut le pionnier de ce district, qu'il prédit son progrès, et que la prédiction s'est réalisée.

Le Marcell Trust Company annonce que le Conseil de Ville a l'intention de faire faire de nouveaux travaux à Notre-Dame-de-Grâce. On va bientôt macadamiser d'autres routes, poser des égouts supplémentaires et des conduites d'eau. Ces améliorations avanceront tout particulièrement le parc Trenholme et l'avenue King Edward.

—Les contrats de ventes de terrains par la compagnie Canadienne Nord furent en tout deux volumes de 400 pages chacun. Les achats accusent un total de \$8,500,000.

—La Guardian Investment Corporation, Ltd., vient d'acquiescer de M. A. Pacard, de la Beauce, la propriété portant les Nos. 1126 à 1134 de l'avenue Laurier, pour \$127,500.

—La ville de Montréal a hier complété trois achats de terrain qui serviront au prolongement de la rue Sherbrooke, dans l'Est. Elle a payé près de \$100,000. Les vendeurs sont: Mlle M. E. Guérin, \$48,180; M. A. E. De Lorimier, \$35,751; MM. R. et F. Préfontaine, \$14,915.

—La Young Women's Christian Association a acheté, au prix de \$8,500, la propriété portant le No. 25 de la rue Sainte-Famille. Elle ouvrira une succursale capable de loger cinquante pensionnaires.

—Pour \$25,500, M. H. Blais a vendu à M. H. Dupré, les maisons portant les Nos. 2650 à 2660 de la rue Hutchison.

—On a enregistré hier 57 transferts de propriétés dont les principaux sont les suivants: —Pour \$18,500, la succession James Strachan a vendu à M. C. D. Bloom la propriété portant les Nos. 1087 à 1097 de la rue Clarke.

—Pour \$17,000, Mme W. Dalphy a vendu à Mme P. Vanier les lots 178-60 et 61 de la Paroisse de Montréal. Cette propriété comprend plusieurs maisons, situées sur l'avenue Highlands, Notre-Dame-de-Grâce.

—Pour \$27,000, Mme U. Perrault a vendu à la City Realty Investing Co., de Montréal, Ltd., les propriétés portant les Nos. 334 à 338 de l'avenue De Lorimier et 1068 à 1070 de la rue Ontario.

Pour \$12,500, M. A. Dudolph et autres ont vendu à M. Segal et autres les lots 903-9-2, 903-8-2 et 3 du quartier Saint-Louis.

Pour \$13,000, M. G. E. Dies a vendu à M. D. B. A. Pencilier la propriété portant le No. 42 de l'avenue Chesterfield.

Pour \$14,000, M. A. Allard a vendu à M. H. Quintz, les propriétés portant les Nos. 470 à 476 de la rue Comte et 2319 de la rue Saint-André.

La Navigation

D'ici à ce que le pont de Québec soit complété, un traversier fera le service entre les deux rives. On vient de donner la commande du bateau que les constructeurs devront livrer le 14 mai 1915.

NOUVELLES CALES-SECHES Il appert que le gouvernement va faire construire trois nouvelles cales-sèches qu'on placera à Halifax, Québec et Esquimaux. Chaque cale-sèche mesurera 1,150 pieds de longueur.

NOTES MARITIMES. —Le Pisa, ligne Canada, a quitté Montréal pour Hambourg hier. —Le Cymbric, ligne White Star, est attendu de Liverpool à Portland aujourd'hui.

—L'Irlandi, ligne Donaldson, a quitté Montréal pour Bristol hier. —Le Barcelona, ligne Canada, est arrivé à Montréal hier, des ports allemands.

—Le Tyrolia, ligne C.P.R., a quitté hier Montréal pour Naples et Trieste. —Le Canada, ligne White Star, est arrivé de Liverpool à Montréal, hier soir.

—L'Empress of Britain, ligne C.P.R., a quitté Québec pour Liverpool hier.

LES ARRIVAGES Steamer A De Pretorian... Glasgow... Montréal Arabie... Queenstown... Boston Princes... New-York... Gènes San Giorgio... New-York... Messine Russia... New-York... Liban Re d'Italia... New-York... Gènes Stampaba... Philadelphia... Gènes Nieuw Amsterdam... Bologne... New-York La Lorraine... Havre... New-York Lonia... Havre... Montréal Cleveland... Gibraltar San-Francisco

NAVIGATION INTERIEURE Canal Lachine. —En haut: Massachusets à Port Colborne, vide; Beaverton à Port Arthur, cargaison générale; Alexandria à Charlotte, cargaison générale; Cabotia à Port Colborne, vide.

En bas: John Lambert de Duluth, 75,000 minots d'avoine; Bickerdike de Fort William, 40,000 minots de blé; W. B. Morley, de Charlotte, charbon; Advance, de Fort William, 55,500 minots d'avoine; Stormont, de Fort William, 17,571 minots de blé; A. E. Ames, de Fort William, 50,000 minots d'avoine et 25,000 minots de blé; Alexandria, de Charlotte, cargaison générale; Robert R. Rhodes de Fort William, 90,000 minots d'avoine; Easton d'Érie, charbon; Nepawah, de Fort William, 23,000 minots de lin; 50,000 minots d'avoine et 2,311 minots de blé; Belleville de Toronto, cargaison générale; Byron Whittaker, d'Érie, charbon; Roberval d'Oswego, charbon.

Sault Sainte-Marie, Mich., 15. —En haut: China, 9 h. hier soir; Duluth, 10; Adriatic, 10.30; Weston, 11; Collingwood, 12th City, minuit; Jones, 12.30; Agnew, 1.30; Cetus, Sagamore, 2; Tomlinson, Farrell, 3; Peter White, 4; Cole, 5; Nottingham, 5.30; Panay, Naples, 6.30; Gary, 7; House, 7.30; Dinky, 8; Emily, Mowett, 9; Penobscot, 10; Huronic, Taylor, midi; Superior City, 12.30; Morgan, 1; Morgan, Jr., 1.30; Montreal, 2.30; Midland Queen, Roberts, Jr., 3; Large Samuel Mather, 4; Jenkins, 5; William Mather, 6; Argus, 5.30; Wilder, Crowe, Schoonmaker, 6.30; Lynch, 7; Midland Prince, Manitoba, 8; Gates, Manda, 8.30; James Wallace, 9.

En bas: Norway, 9 hier soir; Holden, 9.30; Rockwood, 10.30; Crescent City, 11; Fairbank, Manila, minuit; Victory, Emperor, 1; Snyder, Jr., 2.30; Henry Smith, 3; John Reiss, 3.30; Bessemer, Holly, 4; William Livingston, 5; Amazon, 5.30; Empire City, 6; Berry, 7; Pendermis White, 7.30; Odanah, 8.30; Agassiz, 10; Laughlin, 10.30; Samuel Morse, Nay Smith, 11; Murphy, 11.30; Queen City, midi; Hart, Oliver, Calgary, Iocoma, 1; Widener, 2; Pollock, Warren, Friant, 2.30; Henry Rogers, Dave Mills, 3.30; Carter, 4; Russel, Hubbard, Northwind, 5; Perseus, 6; McIntosh, 7.30; Senator, Maunaloa, 8.30.

Port Colborne, 15. —En bas: Sari-nor, Ashtabula à Montréal, charbon; Canadian, Fort William à Montréal, blé; Arabian, Duluth à Montréal, blé; sucres; John Sharples, Duluth à Montréal, blé; City of Hamilton, Workerville à Montréal, cargaison générale; Glennmont, Fort William à Kingston, avoine; Ervin Fisher, Duluth à Kingston, lin; St. Joseph, Érie à Toronto, charbon.

En haut: Dalton, Oswego à Milwaukee, charbon; Imperia, et barge, Montréal à St. Marie, charbon; Bennington, Ogdensburg à Chicago, cargaison générale; Keybell, Montréal à Érie, vide; Bartlett, Kingston à Ashtabula, vide.

Port Dalhousie, 15. —En haut: Str Howe, Oswego à Chicago, charbon; str Porter et barge, Pictou à Érie, vide; str Canabie, Québec à Érie, vide; Hart, Oliver, Calgary, Iocoma, Kingston à Ashtabula, vide.

En bas: Str. Keypott, Port Colborne à Montréal, blé; str Rockfeller, Érie à Montréal, charbon; barge Sophia Minch, Érie à Toronto, vide.

CHUTE DE VOITURE Joseph Saint-Maurice, âgé de 67 ans, à l'emploi de la compagnie des Messageries Shadon Forwarding, est tombé de sa voiture coin des rues Versailles et Saint-Jacques, se fracturant la jambe. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

REVERSE PAR UN TRAMWAY Louis Leclair, âgé de 64 ans, et domicilié au No 87 rue Montcalm, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame dans un état critique. Leclair a été renversé par un tramway coin des rues Cadieux et Sainte-Catherine.

UNE MAUVAISE CHUTE. Un Polonais du nom de Niki Forsalok est tombé d'un tramway, hier soir, coin des rues Sainte-Catherine et du Havre, s'infligeant de graves blessures. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

CONVENTION FORESTIÈRE DE LA PUissance Ottawa Ont., 16. — La prochaine convention de l'Association forestière canadienne aura lieu à Winnipeg, Man du 7 au 9 juillet. Déjà l'an a pris une bonne partie des dispositions qu'exige une telle réunion et le secrétaire de l'Association a été informé qu'à cette convention figureront les experts en sylviculture les plus en vue des deux côtés de la frontière internationale. On discutera surtout de questions intéressant les fermiers de la région des prairies, qui, depuis quelques années, ont déployé une grande activité pour créer des zones boisées d'abri et pour boisier certaines parties de la plaine. En outre, on s'occupera tout particulièrement de questions ayant trait à la protection des forêts contre le feu. Tout fait prévoir que l'assistance sera nombreuse tant de la part des gens des prairies que de celle d'intérêt appartenant aux fermiers de l'est et l'ouest du Canada. En somme, on peut dire que, de la Nouvelle-Écosse à la Colombie Anglaise, des représentants du monde forestier se proposent de prendre part à cette convention.

Les délégués qui y assisteront pourront bénéficier sur les chemins de fer et les bâtiments des lignes de navigation de tarifs spéciaux que les compagnies accordent d'habitude aux membres des conventions. On pourra se procurer des renseignements à ce sujet, et autres, en s'adressant à M. James Lawler, secrétaire de l'Association forestière canadienne, "Canadian Building", Ottawa.

PIERRE BAZY Paris, 16. — M. Pierre Bazy, chirurgien des hôpitaux, a été élu membre de l'Académie de médecine.

LA TERRE TREMBLE Forcalquier, (Basse-Alpes), 16. — Des secousses sismiques ont été ressenties dans la région. La population a été prise de panique.

UN NEGRE TUE DEUX PERSONNES, EN BLESSE PLUSIEURS AUTRES ET SE SUICIDE EN SUITE. Forth Worth, Tex., 15. — Tommy Lee, un nègre, tireur de hottes, a aujourd'hui assassiné l'agent Agitree, un vétérinaire de la police locale et le nègre Walter Moore.

Il a ensuite mortellement blessé David Colton, Harold Murdock et un autre nègre qui n'a pas encore été identifié. Son acte commis, il s'est sauvé poursuivi par une foule de 2,000 personnes, il sauta dans un égout et s'est flambé la cervelle.

PIERRE BAZY Paris, 16. — M. Pierre Bazy, chirurgien des hôpitaux, a été élu membre de l'Académie de médecine.

LA TERRE TREMBLE Forcalquier, (Basse-Alpes), 16. — Des secousses sismiques ont été ressenties dans la région. La population a été prise de panique.

La Navigation

D'ici à ce que le pont de Québec soit complété, un traversier fera le service entre les deux rives. On vient de donner la commande du bateau que les constructeurs devront livrer le 14 mai 1915.

NOUVELLES CALES-SECHES Il appert que le gouvernement va faire construire trois nouvelles cales-sèches qu'on placera à Halifax, Québec et Esquimaux. Chaque cale-sèche mesurera 1,150 pieds de longueur.

NOTES MARITIMES. —Le Pisa, ligne Canada, a quitté Montréal pour Hambourg hier. —Le Cymbric, ligne White Star, est attendu de Liverpool à Portland aujourd'hui.

—L'Irlandi, ligne Donaldson, a quitté Montréal pour Bristol hier. —Le Barcelona, ligne Canada, est arrivé à Montréal hier, des ports allemands.

—Le Tyrolia, ligne C.P.R., a quitté hier Montréal pour Naples et Trieste. —Le Canada, ligne White Star, est arrivé de Liverpool à Montréal, hier soir.

—L'Empress of Britain, ligne C.P.R., a quitté Québec pour Liverpool hier.

LES ARRIVAGES Steamer A De Pretorian... Glasgow... Montréal Arabie... Queenstown... Boston Princes... New-York... Gènes San Giorgio... New-York... Messine Russia... New-York... Liban Re d'Italia... New-York... Gènes Stampaba... Philadelphia... Gènes Nieuw Amsterdam... Bologne... New-York La Lorraine... Havre... New-York Lonia... Havre... Montréal Cleveland... Gibraltar San-Francisco

NAVIGATION INTERIEURE Canal Lachine. —En haut: Massachusets à Port Colborne, vide; Beaverton à Port Arthur, cargaison générale; Alexandria à Charlotte, cargaison générale; Cabotia à Port Colborne, vide.

En bas: John Lambert de Duluth, 75,000 minots d'avoine; Bickerdike de Fort William, 40,000 minots de blé; W. B. Morley, de Charlotte, charbon; Advance, de Fort William, 55,500 minots d'avoine; Stormont, de Fort William, 17,571 minots de blé; A. E. Ames, de Fort William, 50,000 minots d'avoine et 25,000 minots de blé; Alexandria, de Charlotte, cargaison générale; Robert R. Rhodes de Fort William, 90,000 minots d'avoine; Easton d'Érie, charbon; Nepawah, de Fort William, 23,000 minots de lin; 50,000 minots d'avoine et 2,311 minots de blé; Belleville de Toronto, cargaison générale; Byron Whittaker, d'Érie, charbon; Roberval d'Oswego, charbon.

Sault Sainte-Marie, Mich., 15. —En haut: China, 9 h. hier soir; Duluth, 10; Adriatic, 10.30; Weston, 11; Collingwood, 12th City, minuit; Jones, 12.30; Agnew, 1.30; Cetus, Sagamore, 2; Tomlinson, Farrell, 3; Peter White, 4; Cole, 5; Nottingham, 5.30; Panay, Naples, 6.30; Gary, 7; House, 7.30; Dinky, 8; Emily, Mowett, 9; Penobscot, 10; Huronic, Taylor, midi; Superior City, 12.30; Morgan, 1; Morgan, Jr., 1.30; Montreal, 2.30; Midland Queen, Roberts, Jr., 3; Large Samuel Mather, 4; Jenkins, 5; William Mather, 6; Argus, 5.30; Wilder, Crowe, Schoonmaker, 6.30; Lynch, 7; Midland Prince, Manitoba, 8; Gates, Manda, 8.30; James Wallace, 9.

En bas: Norway, 9 hier soir; Holden, 9.30; Rockwood, 10.30; Crescent City, 11; Fairbank, Manila, minuit; Victory, Emperor, 1; Snyder, Jr., 2.30; Henry Smith, 3; John Reiss, 3.30; Bessemer, Holly, 4; William Livingston, 5; Amazon, 5.30; Empire City, 6; Berry, 7; Pendermis White, 7.30; Odanah, 8.30; Agassiz, 10; Laughlin, 10.30; Samuel Morse, Nay Smith, 11; Murphy, 11.30; Queen City, midi; Hart, Oliver, Calgary, Iocoma, 1; Widener, 2; Pollock, Warren, Friant, 2.30; Henry Rogers, Dave Mills, 3.30; Carter, 4; Russel, Hubbard, Northwind, 5; Perseus, 6; McIntosh, 7.30; Senator, Maunaloa, 8.30.

Port Colborne, 15. —En bas: Sari-nor, Ashtabula à Montréal, charbon; Canadian, Fort William à Montréal, blé; Arabian, Duluth à Montréal, blé; sucres; John Sharples, Duluth à Montréal, blé; City of Hamilton, Workerville à Montréal, cargaison générale; Glennmont, Fort William à Kingston, avoine; Ervin Fisher, Duluth à Kingston, lin; St. Joseph, Érie à Toronto, charbon.

En haut: Dalton, Oswego à Milwaukee, charbon; Imperia, et barge, Montréal à St. Marie, charbon; Bennington, Ogdensburg à Chicago, cargaison générale; Keybell, Montréal à Érie, vide; Bartlett, Kingston à Ashtabula, vide.

Port Dalhousie, 15. —En haut: Str Howe, Oswego à Chicago, charbon; str Porter et barge, Pictou à Érie, vide; str Canabie, Québec à Érie, vide; Hart, Oliver, Calgary, Iocoma, Kingston à Ashtabula, vide.

En bas: Str. Keypott, Port Colborne à Montréal, blé; str Rockfeller, Érie à Montréal, charbon; barge Sophia Minch, Érie à Toronto, vide.

CHUTE DE VOITURE Joseph Saint-Maurice, âgé de 67 ans, à l'emploi de la compagnie des Messageries Shadon Forwarding, est tombé de sa voiture coin des rues Versailles et Saint-Jacques, se fracturant la jambe. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

REVERSE PAR UN TRAMWAY Louis Leclair, âgé de 64 ans, et domicilié au No 87 rue Montcalm, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame dans un état critique. Leclair a été renversé par un tramway coin des rues Cadieux et Sainte-Catherine.

UNE MAUVAISE CHUTE. Un Polonais du nom de Niki Forsalok est tombé d'un tramway, hier soir, coin des rues Sainte-Catherine et du Havre, s'infligeant de graves blessures. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

CONVENTION FORESTIÈRE DE LA PUissance

CONSEIL MUNICIPAL DE LACHINE

La cause Pilon vs le conseil de ville. — Les permis de construction. — Rapport de M. D. J. Lafrenière, inspecteur sanitaire, sur la prise d'eau de la Pointe Claire. — L'inspection du lait. — Etc.

A la suite de la lecture des minutes de la dernière séance, une longue discussion s'est engagée hier soir au conseil de ville de Lachine entre les échevins Carignan, Léger et Robert au sujet d'une motion permettant à l'aviseur legal de conclure les procédures dans la cause Pilon vs le conseil de ville, relativement à la question des hôtels. Le demandeur qui, il y a quelque temps s'était inscrit en faux contre les minutes du conseil, a demandé en conséquence de lui rendre justice. Sur la demande de l'échevin Carignan au maire Rowell de ne pas signer le rapport avant que l'aviseur legal ait fait connaître la volonté de la loi touchant la dite option, ce dernier déclare qu'il n'y a eu aucun amendement de proposé comme on a tenté de le faire entendre et que du reste le compte rendu de la dernière séance étant fidèle il ne voit aucun empêchement à ce qu'il soit signé.

Les échevins Léger et Robert faisant alors remarquer que la discussion conduite par l'échevin Carignan n'avait pas sa raison d'être, celui-ci fait avec eux un échange de paroles aigres-douces qui force le maire à les inviter à cesser leurs passes d'armes pour qu'ils ne contraignent pas l'échevin à séjurer toute la nuit durant.

L'échevin Carignan s'oppose de nouveau à ce que les minutes soient signées avant qu'on ait fait lecture au conseil du jugement d'une cause précédente.

Il fait remarquer que cette lecture est d'une grande importance et demande qu'une copie de ce jugement fasse partie des minutes du conseil, prétextant que, si plus tard on veut réviser ce jugement, on n'aura aucune difficulté à le faire. Cette lecture est remise à la prochaine séance.

Le rapport étant mis de côté pour le moment, la discussion se poursuit ensuite autour des règlements de construction.

Les boulevards de l'aqueduc

LES COMMISSAIRES ENVERRONT AU CONSEIL, LUNDI, UN NOUVEAU RAPPORT QUI DONNE EN DETAIL LA PROCEDURE A SUIVRE. — DES PROPRIETAIRES CEDENT LEURS TERRAINS

Les commissaires ont décidé de présenter au Conseil, dès lundi prochain, un nouveau rapport au sujet de la construction de boulevards le long des berges de l'aqueduc.

Depuis le projet original, de nouveaux terrains ont été cédés gratuitement à la ville, portant le total à 1,305,421 pieds. Les propriétaires cédant ces terrains sont la "Greater Montreal Land Co.", Selkirk Cross, la Cie des terrains suburbains de Montréal, l'honorable M. F. L. Bégué, la "Montreal Trust Co.", la succession John Greenshield, le Wedgewood Park, la "Ross Realty Co.", la succession Geo. W. Stephens, et l'asile protestant pour les aliénés.

D'après les chiffres, la surface totale à acquérir est de 2,349,331 pieds dont 141,645 comme réserve pour les rues publiques, 247,575 du côté nord du canal à l'est de la rue Church, et 1,305,421 donné par les propriétaires riverains. Il restera donc à acquérir ou exproprier 554,609 pieds, au lieu de 864,075, si l'on ne fait pas de boulevards; soit donc une différence de 209,385 pieds en faveur des boulevards.

Voici quel est le nouveau projet que les commissaires vont étudier aujourd'hui même:

1o—Les travaux de terrassement et de nivellement des boulevards se feront au fur et à mesure que les terrains du canal progresseront; la cité ne sera néanmoins pas tenue de les livrer à la circulation avant que les travaux de l'aqueduc soient terminés.

2o—La Cité devra exiger que les entrepreneurs, qui déposeront des matériaux sur les berges de l'aqueduc, donnent aux rues qui aboutissent aux boulevards projetés, une pente de pas plus de 6 p. c. à partir de la ligne qui divise les boulevards des terrains adjacents aux dits boulevards.

3o—Les propriétaires, le long des dits boulevards auront aussi la préférence aux terrains, le droit de faire déposer des matériaux provenant du canal sur leurs terrains et d'indiquer la façon dont ces matériaux seront placés, pourvu toutefois que ces matériaux ne soient pas requis pour les boulevards.

Les terrains qui n'auront pas été cédés aux conditions ci-dessus dans un délai de... seront expropriés aux termes de la loi 3, George V, chap 54, section 20 et le coût de la dite expropriation sera chargé entièrement aux propriétaires riverains de ceux expropriés et ayant front sur les dits boulevards projetés, au moyen d'un rôle fait et préparé suivant les dispositions de l'article 450.

Aux cas où il s'élèverait quelque doute quant au pouvoir de la cité de donner effet aux recommandations ci-dessus, le comité de législation et les avocats de la cité se rendront près d'obtenir de la législature provinciale à sa prochaine session, la législation nécessaire pour que cette entreprise puisse être menée à bonne fin.

La Cité devra obtenir de la législature:

1o—D'être exempté de toute taxe municipale, scolaire, générale ou spéciale, qui pourrait être imposée sur les terrains faisant partie du boulevard ou de l'aqueduc et situés dans d'autres municipalités, sans préjudice toutefois aux droits de la ville de Verdun, en vertu de la loi relative à la commission des taxes possédée dans la dite ville.

2o—D'être autorisé à appliquer aux propriétaires des lots ayant front sur le boulevard projeté, les dispositions de sa charte et de ses règlements, quant à la construction des édifices, des égouts, des trottoirs et des pavages, ainsi que les dispositions de ses règlements de police et relatifs à l'entretien des rues.

Un rêve d'aviateur

DEJEUNER EN AMERIQUE ET DINER EN IRLANDE LE MEME JOUR.

Sydney, (Nouvelle-Ecosse), 16.— M. Graham Bell, inventeur du téléphone, a annoncé aujourd'hui que M. F. C. Baldwin, l'un de ses associés, tentera la traversée de l'Atlantique en aéroplane dans le but de gagner le prix offert en Angleterre au premier pilote qui franchira l'Océan en moins de trois jours sur un appareil plus lourd que l'air. M. Graham Bell pense que cet exploit peut être accompli d'une seule traite. L'aviateur pourra, dit-il, partir de Halifax de bonne heure, après avoir pris son déjeuner et aller dîner en Irlande tard dans la soirée. L'aéroplane devrait marcher à 140 milles à l'heure, s'élever à une altitude de cinq milles et s'y maintenir; la densité de l'atmosphère à cette altitude étant réduite de deux tiers, la résistance est beaucoup moins considérable. La distance à parcourir serait d'environ deux mille milles. L'aviateur devrait battre à la fois les records d'altitude, de distance, de vitesse et de durée.

La bibliothèque de la Législature

Québec, 16. — Avant que d'installer définitivement la bibliothèque de la législature de Québec dans la spacieuse annexe de l'Hôtel du Parlement, M. Alexandre Tasche, ministre des Travaux Publics a chargé M. Ernest Myrand le conservateur de la bibliothèque d'aller étudier l'aménagement et le service de quelques-unes des grandes bibliothèques publiques des Etats-Unis. M. Myrand visitera Providence, Boston, New-York et Washington.

L'île Sainte-Hélène

Il faudra \$30,500 pour faire mettre l'île Sainte-Hélène en un état tant soit peu présentable selon un rapport de M. Bernard, surintendant des parcs et squares, mais il en faudra le triple pour l'embellir. Les \$30,500 seront consacrés à faire les pelouses, les terrains de jeux, les estrades absolument nécessaires. L'ouverture de l'île se fera dimanche prochain.

SEANCE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Ceux qui y ont pris part.—Le conseil approuve de nouveaux ouvrages.—Révision du programme des études

(De notre correspondant)

Québec, 15. — La session de mai du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique, qui s'est ouverte, hier matin, au parlement, sous la présidence du surintendant de l'Instruction Publique, M. de la Bruère, a occupé toute la journée. Le comité s'est ajourné, hier soir, après avoir expédié tout le travail au programme de la réunion qui renfermait des questions très importantes.

Le comité a reçu la démission de M. l'abbé C. E. Bruneau, comme principal de l'Ecole Normale de Nicolet et a recommandé au cabinet provincial de lui donner pour successeur, l'abbé Théophile Melançon, professeur de littérature et de langue latine, et assistant-aumônier du pensionnat de l'Assomption de Nicolet.

Il a été adopté aussi à la séance du matin, une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de Mgr Archambault, évêque de Joliette qui était membre du Conseil.

Les membres qui assistaient à la réunion sont M. Boucher de la Bruère, président, NN. SS. les archevêques de Québec et de Montréal, Mgr l'archevêque d'Ottawa, représenté par l'abbé Corbell, les évêques de Rimouski, de Valleyfield, de Chicoutimi, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Nicolet, de Joliette, représenté par l'abbé Irénée Gervais, de Saint-Hyacinthe, de Sicca, Monseigneur Latulippe, l'hon. Th. Chénais, l'hon. juge Archambault, l'hon. Dr J. J. Guerin, l'hon. J. E. Robidoux, l'hon. Cyr. Delage, l'hon. Hector Champagne, M. Mathias Tellier, J. E. Prevost, Patrick Martin, Wickham, John Ahern, Mgr Th. Rouleau, Nap. Brisebois, l'abbé Desrosiers et M. Nérée Tremblay.

A l'ouverture de la séance du matin, après l'adoption du procès-verbal de la dernière session, les deux nouveaux membres du conseil, M. l'abbé Desrosiers et M. Nérée Tremblay, nommés récemment, sont présentés à leurs collègues, puis, avant d'entamer le programme de la séance, le comité, sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par M. Tellier, adopte la résolution de condoléances que voici:

"La mort si inattendue et si soudaine de Mgr Archambault, évêque de Joliette, est un deuil non seulement pour le diocèse dont il était le chef aimé et vénéré, mais pour l'Eglise du Canada toute entière. Le comité, après avoir été officiellement représenté aux funérailles du défunt, dans la personne de l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique, se fait aujourd'hui un devoir d'exprimer la profonde douleur qu'il ressent de la disparition d'un de ses membres les plus brillants et les plus sympathiques, aussi distingué par sa science que par son zèle et son dévouement pour tout ce qui intéressait la cause de l'éducation."

Le sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques présentés, ensuite son rapport comportant l'approbation des ouvrages suivants: "Méthode de lecture rationnelle et simplifiée" par les Frères Maristes. "Nouveau manuel de langue française", grammaire, Lexicologie, Analyse, Composition, enseignement primaire, intermédiaire, (5e et 6e années), édition canadienne, par les Frères Maristes. "Histoire des Etats-Unis d'Amérique", par Sév. Grand. "Hygiène de l'alimentation et propriétés chimiques des aliments", suivi d'un cours théorique sur l'art culinaire par Amélie Desrosches. (Approuvé comme livre du maître). "Méthode de langue française", (d'après la méthode Brunot et Bonny), 2e édition revue par Magnan et Tremblay. Idem, livre du maître. "Précis de l'Histoire d'Angleterre", par A. Leblond de Brumath. "Précis de l'Histoire des Etats-Unis", par Leblond de Brumath. "Le Tableau de lecture", par les Reverendes Soeurs de la Présentation.

Les nôtres à l'étranger

LES SUCCES DU TENOR MERCIER

Les derniers courriers d'Europe nous apportent d'excellentes nouvelles du grand ténor canadien Xavier Mercier. Le "Nouveliste", journal publié à Lorient, parlant de notre compatriote, s'exprime ainsi: "La saison de Pâques s'est ouverte par les "Huguenots" de M. Mercier dans le rôle de Raoul a recueilli un très grand succès et qui tient réellement du triomphe. Sa romance de la blanche hermine, le septor du duel, le duo avec Valentin, qui couronna d'un cotte-à-béni, très franc, très soutenu, autant de pages où notre ténor a mis en relief un organe généreux et facile, d'un timbre agréable et nuancé."

L'assemblée annuelle de l'Automobile Club

L'assemblée annuelle de l'Automobile Club a eu lieu avant-hier soir à l'Edifice Birks. L'un des sujets les plus importants de la discussion avait trait à l'adoption d'un signal uniforme pour toutes les automobiles afin d'éviter les accidents que ne manque jamais d'amener le trop grand nombre de signaux. Il a aussi été question des "bonnes routes", de la licence que devrait posséder tout chauffeur d'automobile, etc.

Nos gymnastes

Les gymnastes français et plus particulièrement ceux de Nancy sont très anxieux d'avoir la visite de leurs cousins canadiens aux concours internationaux qui auront lieu cet été en Europe. Cette petite mission dont nous donnons le texte ci-dessous, en est une preuve évidente.

Nancy, le 4 mai, 1913.

M. H. T. Scott, Montréal. On ne parle ici que du voyage que les gymnastes canadiens doivent faire prochainement en Europe. Tous vous attendent et vous recevront à bras ouverts.

Signé, Paul OSTIGUY.

Courrier de Fraserville

Fraserville, 15. — La maison du jardinier de sir Hugh Allan, à Cacouna, a été incendiée dimanche. — M. l'abbé Albert Labrecque, vicaire à Saint-Patrice de Fraserville, s'embarquera pour l'Europe à bord de la "Touraine" de la ligne française faisant son premier voyage de Montréal au Havre. M. Labrecque va assister à l'ordination d'un de ses frères, à Carthage, Afrique. — MM. les abbés Philias Roy, de Fraserville et M. l'abbé Camille Roy, de Québec, partent également pour l'Europe, par la "Touraine". — Dans un procès au civil commenté hier devant la Cour Supérieure, le juge Lavergne, l'une des parties était représenté par son fils, M. Armand Lavergne, député.

Faites la pose et apportez-nous vos pellicules; nous développons et imprimons pour amateurs. Appareils photographiques Eastman, Pellicules, Plaques, etc. Demandez le catalogue français. LECOURS & LANCTOT COIN ST-DENIS & STE-CATHERINE

QUAND VOUS ACHETEZ DE L'HUILE Insistez pour avoir la meilleure, HAVOLINE, reconnue maintenant comme toujours pour être le meilleur lubrifiant, spécialement pour les moteurs à gazoline. EN VENTE A The Canadian Motor & Supplies Co. Limited TEL. MAIN 3055. 107 RUE DES INSPECTEURS.

FAITES FAIRE VOS IMPRESSIONS Vous obtenez toujours satisfaction en donnant vos commandes à notre bureau. AU DEVOIR TELEPHONE MAIN 7461 71a RUE ST-JACQUES

Revue des cadets Preventorium St-Victor BELOEIL

MAISON DE REPOS Sur le bord de la Rivière RICHE LIEU, offrant au double point de vue du confort et de l'HYGIENE tous les avantages possibles avec l'agrément d'un site exceptionnellement beau et d'un climat des plus sains. Une grande ferme, cultivée avec soin et méthode, procure tous les aliments nécessaires à une nourriture de premier ordre. Le trajet est facile et commode, trois fois la semaine, les lundis, jeudis et samedis soirs, le bateau fait le service régulier de la station au quai du PREVENTORIUM. Il n'y a plus que six chambres à louer. Les dames et les jeunes filles seulement peuvent y être admises. LE PREVENTORIUM ST VICTOR n'est pas un hôpital, mais spécialement une maison de REPOS et de CALME, où l'on trouve tout ce qui peut favoriser un regain de FORCES et de SANTE dans un régime à la fois sage et généreux, parfaitement adapté aux besoins d'une cure. En un mot une main habile, guidée par un oeil prévoyant, est la travaillant sans cesse à entretenir chez nos clients trois éléments indispensables à toute vie heureuse: SANTE, PAIX, GALETTE. Ecrivez ou allez voir. UN AMI.

La duchesse de Croy LE MARIAGE QUE VA FAIRE Mlle LEISHMANN NE LUI DONNERA AUCUN DROIT AU TITRE DE DUCHESSE NI A L'APPELLATION D'ALTESSE, SON FUTUR ETANT PRINCE SOUVERAIN.

Service de trains additionnels du chemin de fer Canadien Nord Samedi le 17 de mai le chemin de fer Canadien Nord de Québec fera racourcement à la Jonc de Montfort avec le train du Pacifique Canadien qui part de Montréal, gare de la Place Viger, à 1.45 p.m. et arrive à Hébertou à 6.20 p.m. et lundi matin, le 19, le départ aura lieu d'Hébertou à 6.30 a.m. et il y aura racourcement à la Jonc de Montfort avec le train du Pacifique Canadien qui doit arriver à Montréal, gare de la Place Viger, à 10.35 a.m. Il y aura dans le service des trains, sur l'embranchement de Montfort d'autres changements qui seront annoncés la semaine prochaine. De plus, jusqu'au changement général d'heure du dimanche 15 de juin, le train qui part de Montréal, gare de la rue Sainte-Catherine Est, le dimanche seulement pour Joliette et les gares intermédiaires se rendra à Rawdon par la Jonc de Rawdon, arrivant à Rawdon à 11.25 a.m. et au retour partira de Rawdon à 7.35 p.m., arrivant à Montréal à 9.50 p.m.

Woodrow Wilson ne veut pas de compromis

LE PRESIDENT DEFINIT SON ATTITUDE QUANT A CE QUI CONCERNE LES LAINES ET LE SUCRE.

Washington, 15. — Le président Wilson s'est déclaré, aujourd'hui, fortement en faveur de la laine gratuite et du sucre gratuit dans trois ans, tel que pourvu par le projet de loi du tarif, récemment passé par la Chambre. Il a annoncé qu'il n'en avait fini avec les compromis de toute sorte; qu'il avait suivi la mesure de près à la Chambre et qu'il était convaincu que c'était le devoir de la majorité démocrate du Sénat de remplir les promesses du parti en confirmant le projet de loi du tarif.

"Je ne suis pas de ceux qui considèrent les compromis, a dit le président. Les chefs de la Chambre savent quelle est mon attitude au sujet du projet de loi actuel. J'en ai dit assez: Je ne recherche ni n'accepte les compromis."

Le président a fait cette déclaration à une cinquantaine de journalistes qui s'étaient rendus comme de coutume à la Maison Blanche, aujourd'hui, pour l'entrevue semi-hebdomadaire. Au même moment, le Sénat était engagé dans un débat animé, à la fin duquel on déciderait de voter demain sur la question des sucres, publiés par le projet de loi. Bien que le président déclarât en souriant qu'il ne donnait pas son opinion sur les audiences projetées et que c'était là un sujet qui appartenait au Sénat de traiter, les journalistes n'en acceptèrent pas moins ces paroles comme signifiant que le président Wilson considérerait comme terminée le débat sur les sucres les plus importants du projet de loi du tarif.

Ces derniers étaient sur le point de quitter le bureau présidentiel, lorsqu'il leur demanda subitement s'il était vrai qu'il existait certaines rumeurs de compromis au sujet des listes de douanes, publiées par le projet de loi. On avait dit au président, durant la journée, qu'un droit serait imposé à la laine brute qu'on laisserait tomber la disposition à l'effet de rendre le sucre gratuit dans trois ans. C'est pour contredire ces déclarations qu'il fit cette précitée et entreprit de justifier sa position. Il est vrai qu'on s'attend à la Maison Blanche à ce que le comité des finances fasse certains changements de peu d'importance au projet de loi, mais le président est fermement déterminé à ce que les listes de la laine et du sucre restent telles quelles. Il a même entrevu qu'il apposerait son veto au projet de loi si le Sénat amendait ces deux listes importantes.

Le projet de loi Webb

Au sénat, une entente a été conclue en vertu de laquelle un vote sera pris demain, à 4 heures, sur la motion de renvoyer le projet de loi Underwood au comité des finances et sur l'amendement Penrose-LaFollette pour les audiences publiques.

La liste du sucre a de nouveau été le sujet d'un débat animé. Le sénateur Ransdell de la Louisiane, répondit à la déclaration du sénateur James, du Kentucky, que la Louisiane devait s'attendre à l'entrée gratuite du sucre si elle avait prêté attention aux discours électoraux des démocrates. M. Ransdell soumit des lettres et des rapports de journaux pour démontrer que le parti ne s'était pas engagé à accorder l'entrée en franchise.

Taux réduits pour la Fête Victoria

Pour la fête Victoria, le 24 de mai, les taux ordinaires d'excursion sont accordés sur le chemin de fer Intercolonial. Des billets d'aller et retour seront vendus les 23 et 24 de mai, au taux d'un passage simple en première classe, en toutes les stations sur la ligne et les endroits situés sur les embranchements, et ces billets permettront de revenir jusqu'au 27 de mai.

Le projet de loi Webb

LE GOUVERNEUR DE LA CALIFORNIE A ANNONCE OFFICIELLEMENT QU'IL DEVAIT LE SIGNER.

Sacramento, 16. — En réponse au message de M. Bryan, à propos

LES GOUTTES DE LAIT

L'ALIMENTATION ARTIFICIELLE

Travail déposé par M. le docteur J. A. Leduc, professeur agrégé à l'Université Laval, médecin en chef de l'hôpital Saint-Paul, assistant à la consultation des enfants malades à l'hôpital Notre-Dame

Messieurs, Avant que de vous entretenir, ce soir de la question de l'Alimentation artificielle, permettez-moi de poser de suite comme principe, que ce mode d'alimentation, comparé au lait maternel, est toujours un pis-aller.

Copier la nature est toujours chose difficile; dans l'adjectif artificiel, comme le dit Variot, il y a la mot "Art"; c'est pourquoi l'alimentation artificielle exige des connaissances, un apprentissage, et des qualités pratiques et précises.

Il est donc bien entendu que dans tous les cas, l'alimentation maternel sera la règle; à son défaut seulement l'on aura recours à l'alimentation artificielle. Le Dr S. Lachapelle qui vient de me précéder vous a fait connaître toutes les raisons pour et contre indications à l'alimentation maternel. Aussi, je n'insiste pas et passe. Abordons donc de suite la question de l'alimentation artificielle et apprenons comment élever avec succès un enfant au lait artificiel.

L'EFFET DU LAIT DE VACHE

Le résultat de ces troubles que le tableau clinique du bébé nourri au biberon avec un lait artificiel, et remarquons bien, Messieurs, (je parle ici d'un nourrisson élevé à l'alimentation artificielle), diffère toujours de celui du nourrisson allaité au sein. En effet, l'enfant allaité au lait de vache est ordinairement bouboumé, gros, à chairs molles et pâle, bouffi, il a une tendance au gros ventre mou, de la fausse constipation, avec des selles volumineuses, pâteuses, et quelquefois d'expulsion difficile; au moins décolorées (mastic) et fétides. Il présente souvent des troubles de la peau (urticaire, strophulus, eczéma, impétigo, érythème), de la débilité musculaire, un accroissement irrégulier, une marche tardive et presque toujours un peu de rachitisme.

LES CORRECTIFS

Connaissant tous ces accidents de l'Alim. Artif., à nous donc, d'y songer souvent pour parvenir à plus ou moins dépister et les réduire au minimum. Comment arriverons nous à les réduire au minimum ? Nous atteignons ce point en réunissant les conditions suivantes :

Se procurer un bon lait de vache ; le donner à l'enfant dans une parfaite conservation parfaite, le rendre stérile et enfin le rendre digestif.

Avoir du bon lait, c'est le hic ! Surtout dans les grandes villes ! Dans les campagnes ça va toujours, on va chercher le lait frais et pur à sa source, en quelque sorte ; on connaît le fermier, on voit les vaches, aux pâturages ou à l'étable, l'on assiste à la traite, etc., etc ; mais dans notre bonne ville de Montréal l'est chose impossible, le lait passe par tant de mains avant d'arriver au consommateur et de là à bébé, que la plupart du temps il est altéré et revient par le fait même un excellent milieu de "culture".

Comment faire alors pour donner au nourrisson un bon lait, au plus tôt quel lait devons-nous employer ? Du lait cru recueilli aseptiquement. Du lait pasteurisé ou des laits stérilisés, corrigés et modifiés.

grande partie de ses diastases qui ne seraient pas détruites à 75 degrés et par conséquent ferait du lait pasteurisé un lait vivant ayant encore toutes ses propriétés biologiques, contrairement aux autres procédés, qui nous donnent un lait mort. Malheureusement, tous ne sont pas de ce avis, et MM. Marfaud, Comby et Perret, entre autres, etc., ont démontré cliniquement et expérimentalement, il y a quelques années, que le lait pasteurisé est infortuné au lait stérilisé. (Appareil trop coûteux, glacieux, etc.).

En outre, la méthode ne permet pas de conserver les enzymes du lait, jusqu'à partir de 70 degrés ils sont détruits. Ce lait vivant est donc en réalité un lait mort.

LA STERILISATION

Passons donc maintenant au lait stérilisé.

La stérilisation est le seul moyen qui permette de détruire complètement tous les microbes du lait. La stérilisation peut se faire de trois manières :

1. La stérilisation à la vapeur ; 2. l'ebullition, et 3. le chauffage au bain-marie.

Le procédé de l'ebullition est le procédé employé par les ménagères pour la conservation quotidienne du lait. Pour qu'il soit efficace, il faut que le lait commence à bouillir et qu'il continue à bouillir pendant un certain temps.

LES CORRECTIFS

Je crois pouvoir dire de suite qu'il n'y a pas de règles absolues et que le choix du lait dépend des circonstances.

Si l'on peut se procurer du lait, immédiatement après la traite, avant que les germes aient pu le souiller, il est préférable de se servir de l'appareil de Soxhlet; cette méthode nous fournit une stérilisation presque complète, à condition bien entendu que le lait cru consommé dans les vingt-quatre heures.

Si au contraire, le lait ne peut être distribué que longtemps après la traite, il vaudra mieux se servir d'un lait stérilisé industriellement par le surchauffage, le lait qui puisse se conserver plusieurs jours.

mélange de 2 parties pour un d'eau. Ceci, messieurs, est mon expérience personnelle, et je puis vous certifier que dans la majorité des cas, le nourrisson le tolère admirablement. Il est bien entendu que ce coupage ne doit compromettre en rien la stérilisation du lait. Si on a recours à du lait stérilisé industriellement on emploie l'eau bouillante additionnée de sucre au moment du repos. Si on fait soi-même stériliser le lait au moyen de la méthode Soxhlet, on fera le coupage avant la stérilisation.

PROCEDES INDUSTRIELS

Je veux vous parler des procédés industriels. La plupart des procédés industriels, cherchent à obtenir une analogie presque complète dans la composition des deux laits: les noms de lait humanisé et maternisé le prouvent assez. Dans ces derniers temps, on a beaucoup parlé aussi d'une méthode dont le but n'est pas de rendre le lait de vache identique au lait de femme mais de le rendre homogène; c'est-à-dire de le fixer, c'est l'homogénéisation du lait, je vous en parlerai tout à l'heure.

Pour ce qui est du lait humanisé, voici sa préparation: Aussitôt après la traite on dose la caséine, on divise la totalité du lait en deux portions; la première est laissée telle quelle, la seconde est, après repos, privée de sa crème, qu'on ajoute à la première portion et ensuite coagulée par la pression; le caillot formé est lavé; le sérum restant est mélangé à la première portion. Comme vous voyez, c'est un lait qui est très cuisiné, qui donne cependant d'assez bons résultats au point de vue digestif mais ne procure pas, et ceci d'après Marfaud, une augmentation de poids normale et constante. C'est un lait à employer chez les enfants malades, pendant quelques semaines.

LES CORRECTIFS

Le lait maternisé, procédé de Gaerret, s'obtient par la centrifugation. Celle-ci permet de rassembler tout le beurre du lait au centre du récipient qui le contient, tandis que la caséine, non influencée par la centrifugation, reste également répartie dans le liquide.

Un robinet, placé au centre permet de recueillir un lait gras, mais pauvre en caséine.

LE LAIT HOMOGENEISE

Les laits stérilisés, industriellement à 108 degrés, présentent l'inconvénient, lorsqu'ils sont conservés trop longtemps de ne plus rester homogènes. C'est pour remédier à cet inconvénient que l'on a essayé d'homogénéiser le lait à l'aide d'appareils mécaniques. C'est une opération qui a pour but d'amener les globules gras à un état de divisibilité tellement prononcée que les particules grasses infiniment petites ne peuvent plus se rassembler, c'est-à-dire former la crème. Je ne ferai pas de commentaire sur cette méthode et me contenterai de vous en donner l'appellation qu'en fait M. de Noleocour dans son livre intitulé "Conférences pratiques sur l'alimentation des nourrissons". Voici ce qu'il dit :

"Quant au lait homogénéisé et stérilisé, il est en général bien digéré, et il ne faut pas hésiter à le prescrire aux enfants qui ne supportent pas bien le lait ordinaire. Toutefois son emploi ne doit pas être abusif, et le définitement, car il semble avoir une action manifeste dans la production des maladies de nutrition: rachitisme, maladie de Barlow, etc."

LE BIBERON

Le biberon qu'on utilise aujourd'hui et qui est sans contredit le seul que l'on doit employer, n'est autre qu'un flacon dont le goulot est collé d'une étaine. Je n'entre pas dans d'autres détails car vous connaissez tous ce que c'est qu'un biberon et une tétine. Je ne dis rien non plus du biberon ancien qui était composé d'un long tube en caoutchouc traversant un bouchon en liège, etc. Ce dernier modèle est condamné depuis longtemps.

Arrêté en Angleterre

L'AVIAEUR FRANCAIS BRINDEJONG EST LA PREMIERE VICTIME DE LA LOI MCKENNA.

déterminé l'on aura qu'à l'augmenter s'il est absolument prouvé qu'il faut le faire.

C'est là, à mon avis, une excellente méthode excessivement simple et qui ne nécessite aucun emploi hebdomadaire de la balance.

SURVEILLANCE QUOTIDIENNE

L'allaitement artificiel exige donc d'après ce que nous venons de voir, une surveillance quotidienne.

Je vous ai indiqué au début la différence qu'il y a entre le nourrisson au sein et celui au biberon. Ce dernier meurt lorsqu'il est normal et en bonne santé est toujours plus faible, c'est pour cela que les infections du tube digestif, des voies respiratoires, etc., tuent toujours plus de petites sur lait. A nous donc d'en prendre grand soin, de le peser régulièrement, de surveiller ses selles, etc ; car presque tous les accidents attribués à l'alimentation artificielle résultent de la suralimentation. L'insuffisance d'alimentation est très rare et ne produit pas à proprement parler d'accidents ; l'enfant qui ne mange pas assez n'augmente pas, maigrit même, et peut à cela dire trop longtemps prendre l'apparence d'un atrophique, mais au sens littéral du mot il n'est pas malade.

CONCLUSIONS

Aussi, avant que de terminer, je crois que nous pouvons, en résumé, tirer les conclusions suivantes :

Premièrement, que de la naissance, l'enfant doit prendre le sein de sa mère, c'est-à-dire que l'allaitement maternel est toujours le meilleur. Deuxièmement, que l'allaitement artificiel est un mal social qui lui fait subir, mais dont on doit chercher à atténuer les mauvais effets.

Troisièmement, qu'à défaut d'allaitement maternel l'on doit donner la préférence au lait cru recueilli aseptiquement, mais au cas où l'on ne peut le faire, on se servira d'un lait artificiel. Quatrièmement, que dans Montréal, de tous les laits stérilisés celui fourni par un établissement offrant toutes les garanties possibles, est celui que nous devons prescrire le plus souvent.

"Britannicus" au Majesty's

Une semaine nous sépare de la soirée de gala qui sera donnée au théâtre de Sa Majesté par le Conservatoire Lassalle, au bénéfice du Centenaire Carter.

Ce sera le mardi, 27 mai, que nous entendrons pour la première fois le chef-d'œuvre de Racine "Britannicus".

Le succès de cette soirée est assuré. Rien n'a été négligé pour interpréter dignement cette belle tragédie ; la mise en scène de la comédie française de Paul Ivoi sera scrupuleusement respectée et les costumes spécialement confectionnés pour cette soirée seront de la plus parfaite exactitude.

"Britannicus" sera joué par M. Léon Mercier Gouin (Néron), Alexandre Mazouttes (Britannicus), Henri Landreau (Burrhus), Gaston Cœur (Narcisse), Mme Allard-Laurendeau (Agrippine), Mlle Berthe Marcotte (Junie), Blanche Gosselin (Albine). Les élèves du Conservatoire prêteront leur concours à la figuration des Sénateurs, officiers et des gardes prétoriennes. Cette œuvre terminera par une charmante et hilarante comédie "Les enfants s'amuse", interprétée par les pupilles du Conservatoire Lassalle.

Nous croyons devoir conseiller de rendre ses places le plus tôt possible à la librairie Desjardins, 312, rue Saint-Jacques, au magasin de musique Carébauld, 312, rue Saint-Catherine, ou chez Willis & Cie, Sainte-Catherine-Ouest et Drummond.

Arrêté en Angleterre

L'AVIAEUR FRANCAIS BRINDEJONG EST LA PREMIERE VICTIME DE LA LOI MCKENNA.

Liste d'honneur

Des industriels et des marchands qui publient des catalogues français

A—MAISONS CANADIENNES-FRANCAISES A MONTREAL. Articles pour campements. — La Compagnie d'Auvents des Marchands Limitée, 25 à 29 rue Notre-Dame, Est.

Cafés — Augustin Comte et Cie, Limitée, 144 Saint-Urbain. Confiseries — L. Martineau et Cie, 451 rue Dorion.

Cuir, articles de sellerie, etc. — Compagnie Lamontagne, Limitée, 338 Notre-Dame, Ouest. Disques de graphophone. — Foisy Frères, 210-216 rue Sainte-Catherine Est.

Ferronneries, etc. — Ludger Gravel, 26 Place Jacques-Cartier. Fleurs artificielles et plantes naturelles stérilisées. — Librairie L. J. A. Derome, Limitée, 35 Notre-Dame, Ouest.

Fournures — Chs. Desjardins et Cie, 130 Saint-Denis. Desparois, Garneau et Cie, 244 Notre-Dame, Ouest.

E. A. Sainte-Marie, Limitée, coin des rues Sainte-Catherine Est et Amherst. Glaçeries et Réfrigérateurs. — C.P. Fabien, 31-51 rue Sainte-Cunégonde, Montréal.

Graines. — Hector Dyer, 21 Notre-Dame Est. Dupuy et Ferguson, 38 Place Jacques-Cartier.

Librairies. — Compagnie J.B. Rolland, 6-14 St-Vincent. Granger Frères, 43 Notre-Dame, Ouest. Librairie Beauchemin Limitée, 79 rue Saint-Jacques.

Machines. — Bournival et Cie, 333 Notre-Dame, Est. Médailles et insignes. — Caron Frères, 233-239 rue Bleury.

Menuiserie d'art — Crevier et Fils, 496-498, Saint-Charles-Borromée. Moteurs à gazoline. — Paul Lair, angle des rues Moreau et Sta-dacona.

Musique. — A. J. Boucher, 28 Notre-Dame, Est. Le Passe-Temps, 16 Craig, Est. J. G. Yon, 266 Ste-Catherine, Est.

Ornements d'église, etc. — Librairie J. A. Jacques, 94 rue Méchanic, Worcester, Mass.

Poëles, chaudières, etc. — A. Bélanger, Montmagny, Qué. Presses à bois. — Lamarre et Cie, Saint-Rémi, Québec.

Produits pharmaceutiques. — J. E. Livernois, rue Saint-Jean, Québec. Séparateurs. — J. de L. Taché, St-Hyacinthe, Qué.

Turbines. — Compagnie Savoie-Guay, Plessisville, Qué. Vêtements. — La Compagnie Bon-Ton, 421-423, Saint-Joseph, Québec.

Volailles. — Ferme avicole d'Yamaska, Saint-Hyacinthe, Qué. Voitures, machines, etc. — P. T. Légaré, Limité, 273-287 rue Saint-Paul, Québec.

Appareils photographiques — Canadian Kodak Co., Limited, Toronto. Articles pour l'apiculteur. — F. W. Jones, Bedford, Qué.

Automobiles. — Ford Motor Company of Canada, Walkerville, Ontario. Blocs d'asphalte. — Ontario Asphalt Block Co., Windsor, Ontario.

Clôtures en fer, etc. — The Page Wire Fence Company, Limited, Walkerville, Ont. The Steel Company of Canada, Limited, 1272, rue Notre-Dame, Ouest, Montréal.

Crible à grains. — Chatham Fanning Mills, Chatham, N. B. Engrais. — The Polish Syndicate, Temple Building, Toronto.

Entrepôts frigorifiques. — The Gould Cold Storage Co., 14 rue William, Montréal. Explosifs. — Canadian Explosives, Limited, 120 rue Saint-Jacques, Montréal.

Graines. — William Ewing and Co., 142-146 McGill, Montréal. Fournures. — McComber and Cummings, 373 rue Saint-Paul, Montréal.

T. R. Gaines, Limited, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal. Incubateurs. — Lee Manufacturing Co., Limited, Pembroke, Ontario.

Incendie d'un demi-million à Buffalo, N. Y.

UN ELEVEATEUR A GRAIN ET 28 WAGONS CHARGES DE PROVISIONS SONT REDUITS EN CENDRES HIER SOIR.

Buffalo, 15. — Un incendie qui a éclaté dans les entrepôts du port, aujourd'hui, a causé des dommages évalués à un demi-million. Le lieu élevé à été complètement détruit avec sa provision de blé, de froment et autres espèces de céréales. Les immenses entrepôts du chemin de fer Erie, situés à l'extrémité sud, ont aussi été endommagés.

Un grand quartier de farine qui y était conservé a été gâtée par le feu. A un certain moment, les flammes ont traversé l'anse de Buffalo et se sont attaquées au pont sur chevaux du chemin de fer Lehigh Valley, mais elles ont été rapidement refoulées par un remorqueur à incendie. Vingt-huit wagons remplis de grain ont été détruits.

L'incendie offrit un spectacle grandiose et terrible à la fois, et pendant un temps, toute la rive fut menacée d'une conflagration générale. Le vent soufflant à une vitesse de vingt-cinq milles à l'heure, répandait au loin des brandons allumés, de sorte que de légers incendies éclatèrent en plusieurs endroits à la fois.

On croit que le feu a pris naissance à la cause de l'échappée de vapeur d'un remorqueur qui passait ou par la combustion spontanée. La charpente en bois flamba en un instant, et il devint bientôt évident qu'on ne pourrait rien faire pour sauver l'édifice et son contenu. Comme la chaleur était intense, les pompiers furent beaucoup gênés. Le feu s'approcha de l'éleveur. Ils employèrent néanmoins vingt-huit pompiers, 30,000 pieds de boyaux et trois bateaux à incendie pour combattre les flammes.

Excursion pour l'Ouest Canadien

ET CONVENTION ANNUELLE DE LA LIGUE FRANCAISE DE L'ALBERTA.

On nous communique la note suivante : Le Rév. J. A. Ethier, Missionnaire Colonisateur pour l'Alberta Centre, est à monter une excursion pour l'Ouest Canadien. Il partira de Montréal, mardi le 3 juin prochain à 10 h. 30 du soir. Excellente occasion de se rendre dans l'Ouest canadien et d'assister à la deuxième convention de la Ligue Française de l'Alberta qui se tiendra à Edmonton les 10, 11 et 12 juin prochains. Le programme vient d'être publié. Programme magnifique et bien rempli. Comme l'an dernier, cette convention réunira à Edmonton un grand nombre de gens de langue française de l'Alberta et d'ailleurs. Des hommes éminents comme Mgr Mathieu, évêque de Regina, M. Henri Bourassa, aussi un représentant du comité permanent de la Société du Parler Français de Québec, et autres se rendront à Edmonton pour la circonstance et assisteront la parole à des séances publiques. Que nos compatriotes des Etats-Unis et d'ailleurs se le disent et qu'ils profitent de cette excursion du 3 juin pour se rendre en foule dans l'Alberta.

On vante beaucoup la région de la rivière La Paix et avec raison. Cependant, il ne faut pas oublier qu'on trouve les mêmes avantages que dans l'Alberta Centre, tout spécialement dans les régions de Saint-Paul, las Oriental, Lac Froid, Lac Labiche, Piamondenville, etc. Partout, il y a encore beaucoup de concessions (Hammsteads) à prendre, du bon terrain, très fertile, facile à cultiver. Ces endroits à coloniser de l'Alberta Centre sont beaucoup plus rapprochés des chemins de fer, marchés, Etc. Le coût de la vie y est beaucoup moins élevé, et les colons qui ont besoin de travailler en dehors pour se gagner de l'argent trouvent toujours plus facilement de l'ouvrage.

Ceux qui peuvent disposer d'un certain capital peuvent acheter de belles propriétés dans de bons centres comme Saint-Albert, Légal, Villeneuve, Morinville, Rivière Qui Barre, Richardville, Lamoureux, Beaumont, Yvregville, Brossseau, Lafond, Saint-Paul, Lac Froid, Lac Labiche, Piamondenville, etc. Partout, il y a encore beaucoup de concessions (Hammsteads) à prendre, du bon terrain, très fertile, facile à cultiver. Ces endroits à coloniser de l'Alberta Centre sont beaucoup plus rapprochés des chemins de fer, marchés, Etc. Le coût de la vie y est beaucoup moins élevé, et les colons qui ont besoin de travailler en dehors pour se gagner de l'argent trouvent toujours plus facilement de l'ouvrage.

Le Rév. Père Giroix partira mardi prochain pour l'Ouest canadien avec un nombreux contingent de colons. Dans l'intervalle, le Rév. J.A. Ethier tiendra le 30 et 31 de ses conférences à Antoine, les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine heureux de répondre aux demandes d'informations par lettre ou autrement.

M. l'abbé Ethier fera aussi quelques voyages dans le Nouveau-Angleterre durant le mois de mai prochain, dans les cantons de l'Alberta. Qu'on se hâte car d'ici au 3 juin le temps est court.

J. A. ETHIER, Ptre.

Cette disparition des plans du "canon à trois tourelles" à bord du "Pennsylvania"

Washington, 15. — Le secrétaire Danville, du département de la Marine, a demandé l'aide de plusieurs directeurs pour tâcher de retracer certains plans et devis qui sont disparus des officines du dreadnought "Pennsylvania" les 4 et 22 mars derniers.

On craint beaucoup que ces plans n'aient été volés avec l'intention de les passer à quelque gouvernement étranger et ne leur révéler le secret qui entoure la fabrication du canon à trois tourelles breveté aux Etats-Unis.

Les calendriers français et les catalogues français ou bilingues recueillis par la Ligue Française de l'Alberta sont exposés depuis mercredi dans la vitrine de la librairie Derome, rue Notre-Dame.

L'exposition de calendriers français et de catalogues français

Les calendriers français et les catalogues français ou bilingues recueillis par la Ligue Française de l'Alberta sont exposés depuis mercredi dans la vitrine de la librairie Derome, rue Notre-Dame.

Les calendriers français et les catalogues français ou bilingues recueillis par la Ligue Française de l'Alberta sont exposés depuis mercredi dans la vitrine de la librairie Derome, rue Notre-Dame.

Les calendriers français et les catalogues français ou bilingues recueillis par la Ligue Française de l'Alberta sont exposés depuis mercredi dans la vitrine de la librairie Derome, rue Notre-Dame.

L'enseignement de l'hygiène

Le comité de l'exposition du Bien-être de l'Enfance qui a donné des vues cinématographiques dans les parcs l'échéancier s'est formé en comité permanent pour continuer cette œuvre de vulgarisation par l'image de l'enseignement de l'hygiène. Ce comité permanent s'est présenté devant les commissaires de l'Exposition, qui ont obtenu une subvention de \$300, qui sera consacrée à cette œuvre, sur un pied plus considérable que l'an dernier.

# DEMAIN EST LE DERNIER JOUR

## du Concours du "Devoir"

### DEMAIN SOIR, A MINUIT, TOUT SERA FINI

#### Règlements Concernant la Fin du Concours

##### AVIS A TOUS LES CANDIDATS

Ces règlements sont de la plus grande importance pour tous les candidats qui doivent les lire avec soin. Nous n'aimerions pas que vous perdiez vos votes parce que vous auriez ignoré quelque disposition concernant la fin de notre grand Concours.

NE LISEZ PAS EN DIAGONALE, MAIS AVEC SOIN CHAQUE PARAGRAPHE, DU PREMIER AU DERNIER MOT.

Premièrement—Tous les votes et tous les abonnements, pour être comptés dans le concours, doivent être entre les mains du gérant du concours ou mis à la malle à minuit, samedi soir, le 17 mai, au plus tard. Par VOTES, il faut entendre les certificats que nous avons émis pour les abonnements.

Deuxièmement—Le département du concours tiendra ses bureaux ouverts jusqu'à minuit, le dernier soir, et l'on pourra y apporter jusqu'à cette dernière heure les votes et les abonnements. Ils peuvent aussi être mis à la malle jusqu'à cette heure et ils seront comptés, pourvu qu'ils parviennent au gérant du concours avant 6 hres P.M., mardi, le 20 mai, et que l'heure de la mise à la malle soit certifiée par la signature du maître de poste.

Troisièmement—Adressez toute correspondance: "LE DEVOIR", GERANT DU CONCOURS, afin d'éviter toute erreur et tout retard.

Quatrièmement—Si vous demeurez en dehors de Montréal et si vous envoyez vos votes et vos abonnements par la malle, ne manquez pas de vous informer à quelle heure ferme votre bureau de poste et par quel train votre malle sera transportée. En vous servant des timbres de livraison spéciale, votre envoi nous parviendra plus rapidement.

Cinquièmement—Envoyez des mandats d'argent, des traites, ou des chèques acceptés, pour payer vos abonnements en entier. Veuillez aussi écrire correctement les noms et les adresses de vos abonnés.

Sixièmement—Envoyez vos votes et vos abonnements de bonne heure. N'attendez pas au dernier jour, excepté pour les abonnements que vous prenez à la dernière heure.

Septièmement—Tous les votes reçus à midi, mercredi, le 14 mai, paraîtront sur le journal de jeudi.

Huitièmement—Tous les votes reçus après midi, mercredi, le 14 mai, seront publiés à la fin du concours.

En publiant ces règlements, le gérant du concours n'a en vue que votre intérêt et il espère qu'aucun malentendu n'entravera votre marche vers la victoire. La fin est proche. Nous avons grandement apprécié votre candidature à notre concours et nous avons la ferme espoir que vos derniers efforts vous procureront assez de votes pour gagner un des premiers prix. Rendez meilleure votre position finale en nous faisant parvenir tous les votes et tous les abonnements que vous pourrez recueillir.

### La liste suivante comprend tous les votes reçus à midi, jeudi, le 15 mai

## AVIS SPECIAL

Ne manquez pas d'envoyer tous vos certificats de votes et tous vos abonnements avant minuit, samedi soir; autrement, ils ne seront pas comptés.

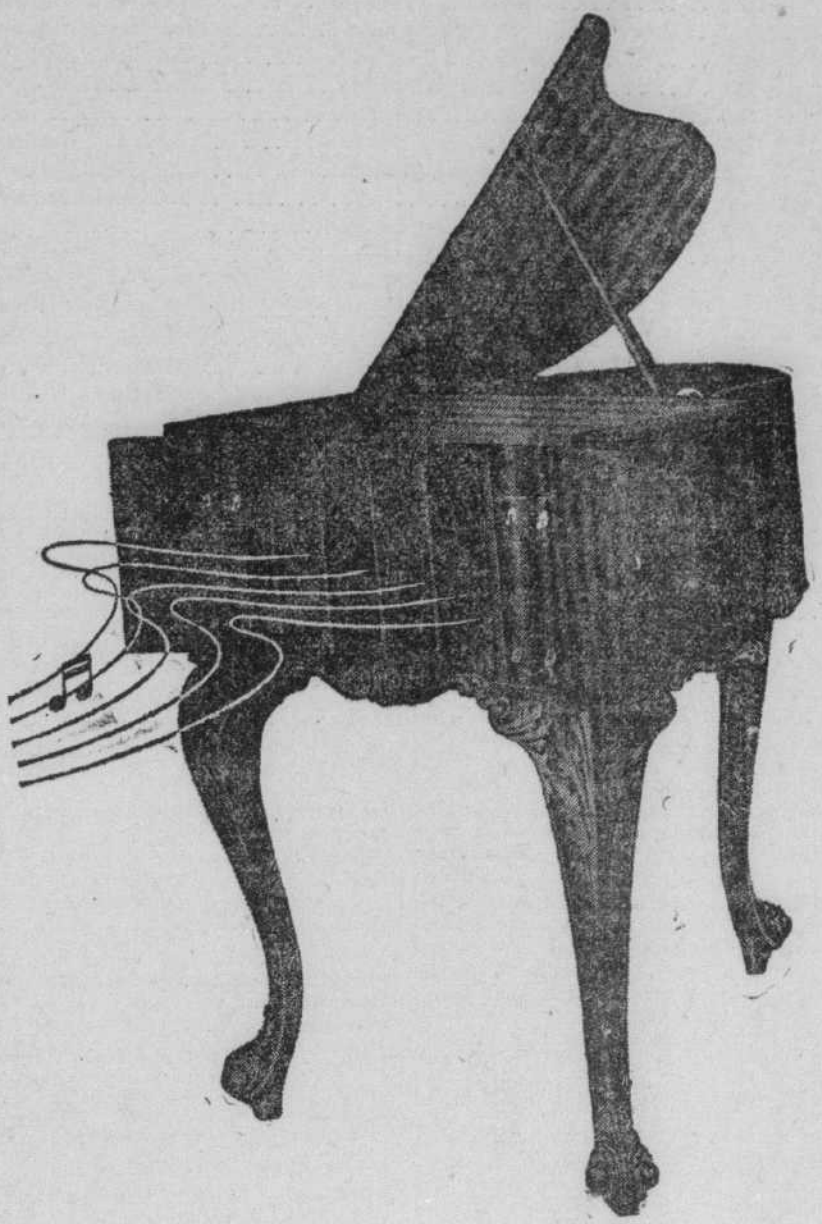
LE DISTRICT No. 1, comprend toute la partie de la ville de Montréal, à l'ouest du Boulevard Saint-Laurent; ainsi qu'Outremont, Westmount et Verdun.

- J. A. Rozon, 554 Albert 550,045
- Geo. Audette, 126 St-Hippolyte 143,155
- A. Laberge, 140a Châteauguay 193,375
- E. Lavoie, 276 St-Laurent 57,220
- G. Viau, 1137 St-Antoine 273,205
- E. Poitras, 1814 St-Urbain 7,650
- Mlle Irma Grenier, 197 Châteauguay 37,135
- Mlle G. Valentine, 11 Chemin Ste-Catherine 71,325
- L. G. Lapointe, 70 St-Jacques 9,380
- Mlle Diane Rabin, 40 Riel, Côte Saint-Paul 95,495
- Jeanne Papineau, 1851 St-Jacques 8,880
- F. Duhamel, 458 Prud'homme, N.-D. de Grâce 9,145
- Mlle Cécile D'Aoust, 325 Durocher 49,830
- Mlle Antoinette Mathurin, 420 N.-D. Ouest 2,250
- Mlle Berthe Léger, 38 Collège, St-Henri 24,465
- Fabiola Boyer, 227 Ste-Marguerite, St-Henri 10,325
- Mlle Irène Valiquette, 46a Barré 34,120
- Mlle Lidia Bobia, 176 Claude 8,225
- Mlle Aurèle Bénard, 400 Jeanne-Mance 19,035
- Jos. Breton, 480 Ave. Prud'homme 15,560
- Mlle Alma Boyer, 759 St-Antoine 28,495
- Raoul Dubois, 599 Atwater Ave 9,680
- Paul Pélérin, 151 Manufacture 4,750
- Pierre Dupré, 318 Clarke 289,900
- Gertrude Gauthier, 483 N.-D. Ouest 291,870
- Stanislas Fournel, 40 St-Alphonse 22,920
- Charles Dorion, Collège Sainte-Marie 161,045
- J. Ad. Latourrelle, 47 Parc G.-E. Carlier 21,650
- Antoine Desjarlais, 109 La gauchetière 24,435

- J. O. Léger, 207 Saint-Jacques 13,420
- Onulphe Peltier, 2119 Hutchison 160,025
- P. A. Thibodeau, 707 Ave. des Pins 113,575
- Marie Alb. Schetagne, 517 Atwater 39,530
- Charles E. Chenier, 527 Atwater 14,380
- Marie-Lse Laflamme, 119 Gall Ave 14,960
- Ernest Brunet, 654 Ch. Côte-des-Neiges 28,440
- E. H. Montpetit, 277 Workman 221,5
- M. L. Bousquet, 42 Laurier Ouest 35,40
- Jos. Eug. Villeneuve, 897 rue Gall, Côte St-Paul 18,515
- M. A. Briau, 277 Delisle, 8280 Louis Primeau, 26 Riel, Verdun 7,000
- H. Farmer, 87 St-Viateur O. 211,035

LE DISTRICT No. 2 couvre la partie de la ville de Montréal, située à l'est du Boulevard Saint-Laurent et au sud de la rue Ontario; Maisonneuve est compris dans ce district.

- M. Thomas Fréchette, 288 5ème Ave., Maisonneuve 131,365
- Mme Cécile Paquin, 134 Frontenac 31,655
- Mlle Antoinette Lefebvre, 766 Laguchetière 174,000
- Valérie Laplante, 216 Orléans Ave. 649,350
- Gérard Elhier, 18 Second Ave., Vianville 445,265
- M. Cyrille Marinneau, 432 Plessis 10,790
- Blanche Asselin, 111 St-Denis 315,045
- Mme Georges Boisclair, 286 Préfontaine 27,845
- M. Joseph St-Jean, 66 Papineau Ave. 493,355
- M. Uldéric Gauthier, 230 Notre-Dame Est 39,290
- M. Armand Roy, 165 St-Paul 8325
- J. A. Cauchon, 272 Maisonneuve 60,130
- J. H. Pellerin, 111 St-Timothée 12,805
- Léo Dandurand, 140 Roy 9535



Grafonola Columbia "Grand". Valeur \$650.

- Maria Duford, 283 Ful-lum 26,315
- M. Siméon Beauchamp, 142 Fullum 8,390
- M. Napoléon Dorval, 95 Boulevard St-Laurent 20,640
- Mme J. B. D'Orville, 229 Montcalm 51,915
- M. Alphonse Grenier, 527 Ontario, Maisonneuve 8,240
- J. O. Lussier, 1367 Notre-Dame E. 9,465
- J. A. Cantin, 460 Beaudry 9510
- M. Ed. Bolié, 132 Ste-Elisabeth 16,620
- Mlle A. Bissonnette, 192 Berri 33,780
- J. O. Forest, 1079 Lafontaine Est 8265
- Alphonse de la Rochelle, 200 Berri 19,285
- Mlle Yvonne Loranger, 503 St-Hubert 15,765
- Mme P. Brien dit Desrochers, 978 Ontario Est 13,150
- Joseph Perron, 153 Dup-quette 243,080
- L. Vaillancourt, 589 Pa-net 27,545
- Mme Henri Lapointe, 16 Vallée 14,570
- Mme Louis E. Roberge, 95 Cuvillier 47,805
- J. B. Desautels, 692 Bour-beauville 2320
- Sara Gingras, 63 Viger 91,230
- Urban Raiche, 1857, N.-D. Est 129,420
- Yvonne Denis, 46 William David, Maisonneuve 158,775
- Mme Chs. Z. Martel, 98 Fron-tonville 23,275
- J. Albert Rouleau, 36 La-belle 10,725
- Geo. L. Brière, 374 Saint-Christophe 211,845

LE DISTRICT No. 3 comprend cette partie de la ville de Montréal située à l'est du Boulevard Saint-Laurent et au nord de la rue Ontario, jusqu'à l'avenue Mont-Royal Est; ainsi que la Longue-Pointe.

- Mlle Clémentine Tailion, 386 Parc Lafontaine 70,550
- Robert Larivière, 15 Avenue Lebrun 14,170
- Maurice McGinnis, 194 Châteauguay 6,625
- Mme Malvina Porget, 400 Roy Est 453,260
- Mme P. Bilodeau, 196 Lari-vière 12,890
- Ad. L'Archevêque, 8 rue de Lanaudière 2315
- S.R. Benoit, 658 Papineau 196,7325
- Lacienne Boulanger, 447 St-Denis 183,550
- Armand Roy, 592 Colo-niale 29,235
- Mme Pierre Careau, 313 Pa-pineau 16,045
- Mme M. Gilbert, 480 Mentie-na 37,290
- A. Authier, 400 Rachel 5,665
- Mlle Graziella Paquette, 1068 St-Hubert 22,250
- Adelst. Lévesque, 532 Parc Lafontaine 14,340
- Mme E. A. Beaudin, 1283 des Erables 493,355
- Juliette Vézina, 1049 Berri 54,480
- Mlle Berthe Poitras, 1118 DeLorimier 20,375
- Jos. Brouillette, 5815 Ful-lum 29,270
- Mlle Bernadette Lavoie, 12 Sheppard 28,690
- Cécile Rousseau, 997 St-Denis 64,955
- T. Racine, 1185 Delorimier 10,685
- Josephine Laferrrière, 47a, Chambord 90,855

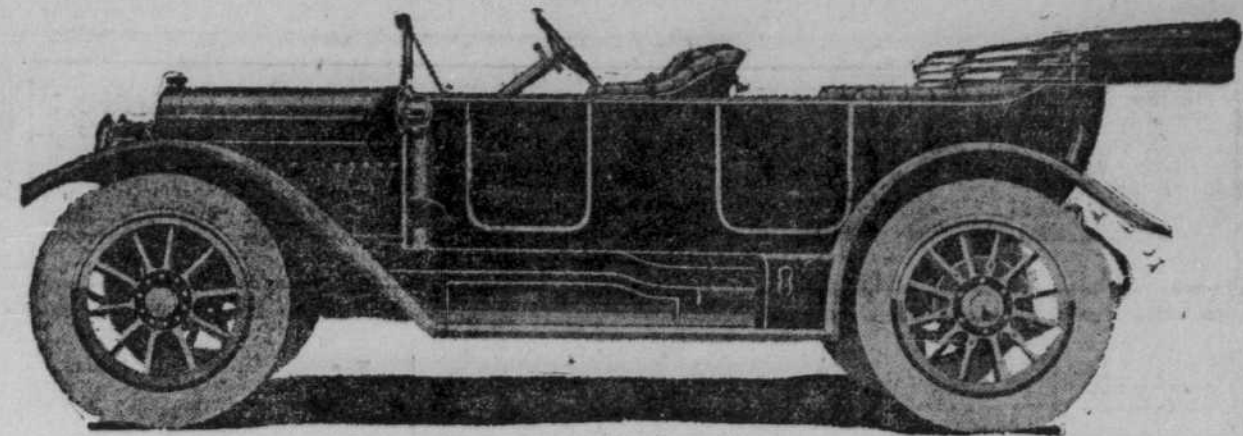
- Dame Armand Gravel, 25 Marquette 22,610
- Mme C. de Broin, 1243 des Erables 16,785
- Joseph Germain, 511 Ri-voir 16,8845
- Antoinette Aymong, 123 Drolet 141,180
- Isaie Bélair, 638 Drolet 21,730
- Joseph Avila Paré, 20 Mer-cier, Longue-Pointe 29,685
- Mme D. Baril, 405 Duluth, coin St-Hubert 14,5715
- Mme Jérémie Goyette, 378 Préfontaine 5,760
- I. B. Richer, 1415 Bordeaux 15,515
- Avila Beaudin, fils, 1099 Hôtel de Ville 11,235
- Mme H. Beaudet, 111a Bordeaux 15,475

LE DISTRICT No. 4 comprend la partie de la ville de Montréal, située à l'est du Boulevard Saint-Laurent et au nord de l'avenue Mont-Royal Est, jusqu'aux limites de la ville.

- Rosalie Saint-Pierre, 1564 Châteaubriand 51,650
- Jos. M. Pelchat, 476 Daniel 125,680
- Mme Ernest Pelletier, 556 De-Lanaudière 88,470
- A. Vandanaigne, 1976 Christophe-Colomb 240,385
- Mlle V. Picard, 2915 Saint-Laurent 18,735
- André Garbonneau, 15 Res-ther 30,550
- Herman Julien, 3607 Berri W. O. Bélanger, 361 De-fleurmont 242,990
- Léonard Blais, 346 Daniel 117,730
- Yvonne Boulet, 527 Fabre 51,495
- Ls. de G. Huot, 1724 Dela-roche 46,185
- Aldéric Gauthier, 2544 St-Dominique 6,995
- Léon Forget, 1509 St-Denis S. Leduc, 429 De Fleur-mont 23,265
- Mme Dr. S. Alain, 778 de St-Valier 25,340
- A. Richard, 2260a St-An-dré Vincent, 921 rue Val-ler 46,115
- Mlle Alice Tellier, 384 de Lanaudière 9,680
- Mlle Antoinette Dumouchel, 70 Bienville 26,150
- Mlle Laura Courtemanche, 70 Bienville 44,150
- Emilie Miller, 2033 Cliford Châteaubriand 85,550
- Osias Filion, 2210 Boyer 34,650
- J. B. Léveillé, 927 de St-Valier 101,800
- Mme L. J. Dumaine, 264 Fabre 49,125
- Georges Rolland, 1508 St-Hubert 16,385
- Mme A. Duquette, 73 Cas-grain 25,375
- Armand Houle, 200 Boyer 73,480

LE DISTRICT No. 5 comprend les comtés suivants de la province de Québec: Lac Saint-Jean, Chicoutimi, Saguenay, Québec, Montmorency, Charlevoix, Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmaguy, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Bonaventure, Gaspé, et toute la ville de Québec.

- Dr L. J. Corriveau, St-Ma-gloire, Bellechasse 42,780
- Mlle M. Blanche Gagnon, 20 St-Valier, Québec 239,205
- Alp. Michard, Sainte-Fla-vie, Stn. 12,785
- Cécile Riou, Trois-Pistoles 12,320
- Louis René Gagné, 18 Mont Carmel, Québec 253,215
- Mlle Pauline Verreault, St-Jean Port-Joli 107,150
- M. Eug. Trudel, Jr, 9 Bur-ton, Québec 3,285
- Robert Heppell, boîte 4, 415135
- Geo. Pelletier, 63 Carillon, Québec 10,090
- Eug. Arseneault, Saint-Ge-vais, Bell. 37,780
- M. B. St-Amand, Ste-Fla-vie, Stn. 19,06375
- Mlle Yvonne Gaudry, No 69 4a Ave, Limoulin, Québec 87,235
- Mme Jeanne Karp, 38 Lafon-taine, Rivière du Loup, 1967310
- Mme H. A. Brochu, St-Jean Port-Joli 46,830
- E. Bilodeau, Trois-Pistoles 98,530



Abbott-Detroit, modèle 1913, auto de tourisme à 5 places. Valeur \$2,500.00

# 50,000

## Votes Supplémentaires

Seront donnés jusqu'à la fin du concours pour toute série de cinq abonnements annuels à l'édition quotidienne du "Devoir". Il n'y aura pas d'offre plus avantageuse que celle-ci durant cette dernière semaine.

## Liste Complète des Prix

### GRAND PRIX

- 1.—Automobile "Abbott-Detroit", modèle 1913, d'une force de 49 chevaux; voiture de tourisme, à 5 places, et d'une valeur de \$2,500. Achetée chez M. Victor Lévesque, 530 Parc Lafontaine.
- 1.—Automobile "Overland", modèle 69T, 1913, d'une force de 30 chevaux; voiture de tourisme à 5 places, évaluée à \$1,350, achetée de la Pope Hartford Motor Co., 313 rue Universitè.
- 1.—Piano automatique, Heintzman & Co., style Mission, dont la valeur est de \$825. Acheté de C.-W. Lindsay, Limited, Montréal.
- 1.—Grafonola Columbia "Grand", évalué à \$650, et de plus une valeur de \$25 en registres. Acheté de la Canadian Graphophone Co., No 24 rue Victoria.
- 1.—Piano automatique "Lindsay" dont la valeur est de \$600. Acheté de C.-W. Lindsay, Limited, Montréal.
- 1.—Bourse de \$500 en or.
- 1.—Ameublement évalué à \$400, acheté de N.-G. Valiquette, Limi-tée, 471-474 rue Sainte-Catherine Est.

### PRIX DES DISTRICTS

- 7.—Pianos "Lindsay", genre Louis XV, dont la valeur est de \$350 chacun. Achetés de C.-W. Lindsay, Ltd., Montréal.
- 7.—Grafonolas Columbia (nonpareil), évalués à \$180 chacun. Avec chacun de ces instruments, nous donnerons des registres dont la valeur sera de \$20. Ces prix sont achetés de la Canadian Graphophone Co., 24 rue Victoria.
- 7.—Ameublements divers évalués à \$125 chacun, et achetés de N.-G. Valiquette Limitée, 471-474 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Bagues à diamants évaluées à \$100 chacune, et achetées chez Henri Scott, 479-481 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$75 chacun qu'on peut échanger pour des marchan-dises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$60 chacun payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$50 chacun, payables en marchandises chez Du-puis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$40 chacun, avec lesquels on peut acheter des marchandises chez Dupuis Frères Limitées 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$30 chacun, payables en marchandises chez Du-puis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$25 chacun, payables en marchandises chez Du-puis Frères Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.

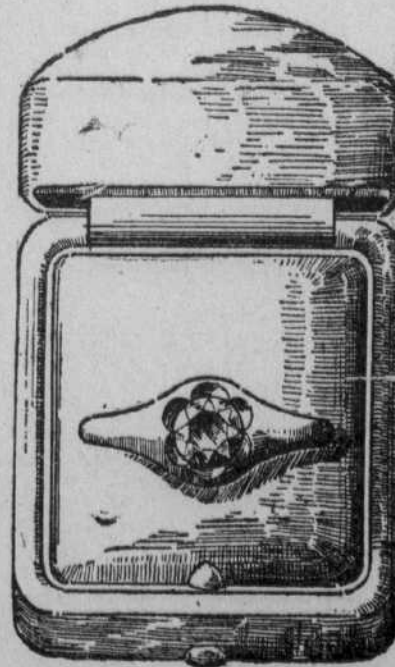
### PRIX SUPPLEMENTAIRES

Tous les candidats qui, à la fin du concours, auront recueilli cent mille votes ou plus et qui cependant n'auront pas gagné l'un des prix énumérés plus haut, recevront comme prix un certificat de \$5, payable en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.

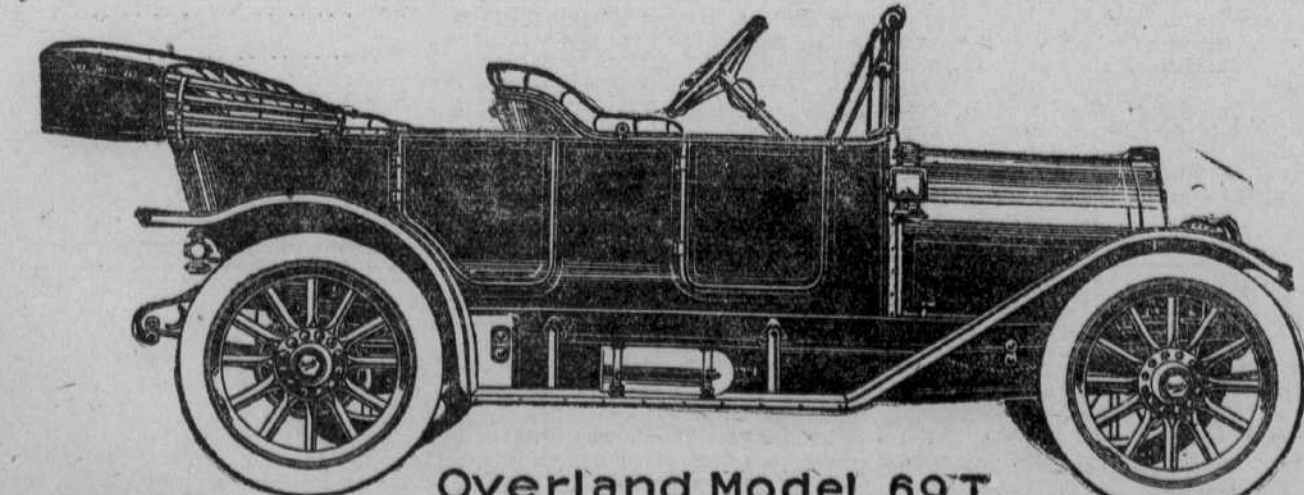
- Jeanne Lebrun, Trois-Ri-vières 304,700

LE DISTRICT No. 7 comprend les comtés suivants de la province de Québec: Joliette, Montcalm, Terrebonne, Argenteuil, Deux-Montagnes, Vaudreuil, l'Assomption, Labelle, Pontiac, Wright, Verchères, Chambly, Saint-Jean, Laval, Jacques-Cartier, Napierville, Châteauguay, Huntingdon, Soulanges, Beauharnois, Hochelaga (hors du territoire compris dans six districts de la ville) et la province d'Ontario.

- Adélaïde Chénier, Chelms-ford, Ont. 41,0775
- M. L. R. Prieur, Sturgeon Falls, Ont. 42,435
- Mme A. Boutet, 507 King Edward, Ottawa 236,665
- M. Raphael Comets, 14 De-laney Crescent, Toronto 46,205
- J. A. Dufresne, Ile Bizard 323,935
- Germaine Sauvè, Ste-Scho-lastique 24,510
- J. A. Groulx, 275 King Edward, Ottawa 117,480
- Alb. Rodier, Charlevoix 77,320
- C. Turcot, Norton Creek 150,300
- Clément Demers, Lanoraie 58,940
- Béatrice Bourbonnais, Pont-à-Château 66,5120
- Mlle Graziella Godin, St-Augustin, 2-Montagnes 16,9805
- Jules Thérien, St-Janvier 66,610
- A. Paiement, Ste-Thérèse de Blainville 144,635
- Roméo Goyette, Valleyfield 138,330
- Antoine Hébert, Rigaud 28,790
- M. Toussaint Perreault, St-Esprit, Montcalm 2,285
- Albert Souineau, 299 Prin-cipale, S. Laurent, Mont 26,660
- R. Hamelin, St-Polycarpe 45,400
- M. Laporte, Verchères 2,285
- A. T. St-Pierre, Valleyfield 47,845
- Mlle J. Piché, Belœil 8,805
- Alice Rochette, Terrebonne 15,420
- J.L. Hevey, St-Jean, Ibe-rville 54,25
- Rose Hillman, Papineauvil-le 16,580
- J. Jeannotte, Ste-Marc, Qué. 70,335
- Antoine Nolin, Lacolle 29,345
- J. Sénécal, Pont Viau 27,990
- Berthe DeHattré, Rockland 25,750
- Marc Martineau, Montcerf 15,3715
- Noémie Labonté, Ste-Thérè-se de Blainville 38,010
- Prosper Roy, Contrecoeur 138,600
- Eugénie Reid, Châteauguay 70,9630
- Antoine Gagnon, St-Jacques le Mineur 26,260
- Huberte Thibierge, 177 N.D. St. Hull 6,680
- George Larose, 178 N. D., St-Lambert 41,450
- Maria Cadieux, No 11, 27e Ave Lachine 41,6490
- Jos. Olivier, 297 Labelle, St-Jérôme 13,7910



Sept Pagues à Diamant, valeur de \$100 chacune.



Overland Model 69T

Overland, modèle 69T, 1913 auto de tourisme à 5 places. Valeur \$1,350

## Département du Concours "LE DEVOIR" 71a Saint-Jacques

Téléphone Main 7461

MONTREAL, Qué.

# LA VIE SPORTIVE

## DANS LE "BIG - FOUR"

Calendrier revisé des joutes de 1913

| Dates     | Joutes à Toronto    | Joutes à Montréal   |
|-----------|---------------------|---------------------|
| Mai 24    | Irish C. à Toronto  | Tecumseh à National |
| " 31      | National à Tecumseh | Toronto à Irish C.  |
| Juin 7    | Tecumseh à Toronto  | National à Irish C. |
| " 14      | "                   | "                   |
| " 21      | National à Tecumseh | Toronto à Irish C.  |
| " 28      | Toronto à Tecumseh  | Irish C. à National |
| Juillet 5 | Irish C. à Toronto  | Tecumseh à National |
| " 12      | Irish C. à Tecumseh | Toronto à National  |
| " 19      | National à Toronto  | Tecumseh à Irish C. |
| " 26      | Irish C. à Tecumseh | Irish C. à National |
| Août 2    | National à Toronto  | Tecumseh à Irish C. |
| " 9       | Tecumseh à Toronto  | National à Irish C. |
| " 16      | Toronto à Tecumseh  | Irish C. à National |
| " 23      | Irish C. à Tecumseh | Toronto à National  |
| " 30      | National à Toronto  | Tecumseh à Irish C. |
| Sept. 6   | Irish C. à Toronto  | Tecumseh à National |
| " 13      | Toronto à Tecumseh  | National à Irish C. |
| " 20      | National à Tecumseh | Toronto à Irish C.  |

## Constant le Marin s'est entraîné hier après-midi avec le nègre Illa Vincent

### LE CUBAIN A A COEUR DE FAIRE APPRENDRE AU JEUNE PRODIGE BELGE TOUTS LES TOURS DE LA LUTTE LIBRE. — LE PROFESSEUR DE GYMNASTIQUE CHABALLE ET RAYMOND CAZEUX PRÉTERONT AUSSI LEUR CONCOURS A L'ADVERSAIRE DE ZBYSKO.

Le grand athlète qui va tenter samedi prochain de renouveler la victoire qu'il a remportée sur Stanislas Zbyško, lors de leur rencontre et de venger l'échec que celui-ci lui a fait subir dans leur dernier match à Chicago, est arrivé hier matin, en très bonne santé, de New-York et sera l'après-midi à l'est rendu au Club Athlétique Canadien où il a rencontré son gérant Geo. Kennedy et un de ses entraîneurs, le Cubain Illa Moran Vincent, un des meilleurs spécialistes du genre libre qu'il y ait actuellement sur notre continent. Vincent a à cœur de faire apprendre à Constant tous les tours du catch-à-catch can et de lui donner tous les conseils que lui suggère sa longue expérience. Il connaît très bien l'adversaire de Zbyško, il sait que celui-ci n'est pas un homme qui se laisse facilement impressionner, mais il s'est rendu compte aussi que Constant, par certains côtés, lui est supérieur. Avec une huitaine de jours d'entraînement, le Cubain est convaincu que Constant sera pratiquement à l'abri de toute surprise; Vincent est devenu un des

## Ligue de la Cité

### LES CHAMPIONS AURONT LE CLUB HOCHÉLAGA POUR ADVERSAIRE DIMANCHE PROCHAIN. — DUCHESNEU LANCERA POUR VOLTEUR.

La ligue de la Cité a mis deux parties de premier ordre au programme de dimanche prochain au terrain des Shamrocks. La première partie nous donnera une attraction de première classe dans la rencontre des clubs All-Montreal et Volteur. Holstein sera très probablement rétabli pour la joute de dimanche, mais il est douteux que Masson lui fasse place, car celui-ci a donné une belle performance la première fois qu'il a été appelé à recevoir les balles du grand Jeu. Tout en respectant la contenance illimitée que Pat Kennedy a dans son équipe, le gérant Deschamps, des Volteurs, n'est pas prêt à lui concéder une victoire avant d'avoir joué, sur le terrain du grand Jeu. Mercredi soir lorsque Duchesneau sera en face de ses adversaires, il sera en face de ceux des Fighting Irishman à l'impuissance. Dans la deuxième partie qui commencera à 3 heures 30, nous assisterons à la deuxième performance des clubs Hochélag et Athlétique. Morin a été jusqu'à date le travailleur de la saison et les amateurs sont à se demander s'il collera aux Hochélag au blanchissage aussi bien conditionné que celui qu'il administra aux Volteurs, il a deux semaines. Eugène Payette ne le croit pas, après la performance que son club a établie dimanche dernier contre les Sorol. Tout connaisseur peut donc être assuré que les joutes de dimanche prochain vaudront les frais d'un déplacement au Mile End.

## Ligue Canadienne

### LES PARTIES D'HIER

|                        |                            |         |          |     |
|------------------------|----------------------------|---------|----------|-----|
| St-Thomas              | 001010103-8                | 15      | 1        | 875 |
| Peterborough           | 001000000-1                | 5       | 3        | 823 |
| Clements et Pow-ers    | Tracy et McNeil            | Arbitre | Black    |     |
| Guelph                 | 04010001000-6              | 10      | 2        | 876 |
| London                 | 01210110000-6              | 10      | 6        | 823 |
| Anderson, Beal et Dunn | Higgins et Matteson        | Arbitre | Halligan |     |
| Berlin                 | 000100021-4                | 6       | 4        | 844 |
| Hamilton               | 000100021-7                | 12      | 1        | 811 |
| Bramble et Reidy       | Paquette et Fisher         | Arbitre | Daley    |     |
| Ottawa                 | 031203011-10               | 15      | 4        | 844 |
| Brantford              | 013510208-7                | 12      | 3        | 823 |
| Rogers et Leger        | Collins, Donovan et Lamond |         |          |     |

## Ligue Nationale

| G.        | P. | P.C. |     |
|-----------|----|------|-----|
| Hamilton  | 7  | 1    | 875 |
| St-Thomas | 6  | 2    | 876 |
| Guelph    | 4  | 4    | 556 |
| Brantford | 4  | 4    | 550 |
| Ottawa    | 4  | 5    | 375 |
| Berlin    | 3  | 5    | 375 |
| Peterboro | 3  | 5    | 375 |
| London    | 1  | 6    | 163 |

## Les parties dans les grandes ligues

Voici les résultats des parties jouées dans les grandes ligues hier après-midi dans les séries des Ligues Nationale et Américaine :

| LIGUE NATIONALE                           | G.   | P. | P.C. |
|---|--|----|------|
| Pittsburg                                 | 230110000-7                                  | 11 | 2    |
| New-York                                  | 200000000-2                                  | 7  | 3    |
| Boston                                    | 100101002-5                                  | 9  | 3    |
| Chicago                                   | 0010031000-5                                 | 10 | 4    |
| Philadelphia                              | 200100021-6                                  | 13 | 1    |
| Overall et Archer                         | Alexander, Rixey Brennan, Seaton et Kilfiter |    |      |
| St-Louis                                  | 200110110-6                                  | 15 | 0    |
| Brooklyn                                  | 032010111-8                                  | 15 | 1    |
| Steele, Perritt, Sallee et Wingo          | Ragan, Rucker et Miller                      |    |      |
| Boston                                    | 100101002-5                                  | 9  | 3    |
| Cincinnati                                | 102020300-11                                 | 19 | 1    |
| Hess, Dickson, Gervais, Strand et Whaling | Johnson et Clark                             |    |      |

| LIGUE AMERICAINNE           | G.                               | P. | P.C. |
|-----------------------------|----------------------------------|----|------|
| New-York                    | 000010001-2                      | 7  | 3    |
| Chicago                     | 002010003-5                      | 5  | 1    |
| Schultz, Klepfer et Sweeney | Scott et Schalk                  |    |      |
| Washington - Detroit        | Plus                             |    |      |
| Cleveland                   | 10000000x-2                      | 5  | 2    |
| Philadelphia                | 600000000-0                      | 3  | 1    |
| Falkenberg et Carisch       | Plank, Wyckoff, Bush et Lapp     |    |      |
| Boston                      | 043003005-15                     | 16 | 2    |
| St-Louis                    | 000310000-4                      | 5  | 4    |
| Wood et Nunamaker           | Weilman, Adams et Agnew, Crossin |    |      |

| POSITION DES CLUBS | G. | P. | P.C. |
|--------------------|----|----|------|
| Philadelphia       | 17 | 6  | 708  |
| Cleveland          | 18 | 9  | 667  |
| Washington         | 15 | 8  | 652  |
| Chicago            | 17 | 12 | 586  |
| Boston             | 11 | 16 | 407  |
| St-Louis           | 12 | 18 | 400  |
| Detroit            | 9  | 19 | 321  |
| New-York           | 7  | 18 | 280  |

## Laval vs Joliette

Nos carabins toujours anxieux de mener à bonne fin leurs entreprises sportives ont formé un nouveau bureau de Direction pour leur club de baseball. Ont été élus : Président : Emile Ladaouec E.E.L., le dévoué président des Étudiants en Droit ; vice-président, E. Balthazar E.E.C.D.; secrétaire, H. J. Merrizi, E.E.L.; capitaine, E. Galarneau E.E.L. Le nouveau bureau de Direction a fait preuve d'activité en organisant pour dimanche le 18 mai une excursion à Joliette. La partie promet d'être des plus intéressantes, car les deux clubs sont bien balancés et ont à cœur de vaincre. Le 25 mai, le Laval ira à Parham et le 31 juin à Saint-Jérôme. Le Laval est donc libre le 1er juin et après le 8 juin. Tous les clubs de la Province qui désiraient recevoir nos carabins sont priés de s'adresser à H. J. Merrizi, géant, Napierville, P.Q. ou à Yvon Laurier, 1119 Saint-Denis, Montréal, Tél. Bell Saint-Louis 1457. Dimanche prochain, le 18 juin, les membres du club Laval sont priés de se rendre à la gare du Grand Nord rue Moreau, pour 9 hrs. a.m.

## Association de La Casquette

Près de quatre cents personnes ont pris part, dimanche dernier au voyage à Trois-Rivières organisé par l'Association de La Casquette. Si on tient compte de la température plutôt froide que nous avons eu ce jour-là, La Casquette peut être fier de ce résultat encourageant. Le départ se fit joyeusement à 9 heures, au son de l'excellent musique fournie par l'orchestre de l'Association qui, toute la journée, sous l'excellente direction de Rosario Lathier, charma les oreilles des voyageurs. Le séjour à Trois-Rivières fut de très courte durée et le retour s'écoula agréablement. Après le souper, on fut à bord un magnifique yacht; aucun arrivant part un grand nombre d'excursionnistes qui n'eurent que des félicitations à offrir aux officiers de l'Association et plus particulièrement encore à un groupe de membres honnoraires sous la direction desquels se trouvait ce voyage.

## Le euhre du Canadien de Saint-Henri

TOUS LES AMATEURS DE VRAIMENT SE FAIRE UN DEVOIR D'ENCOURAGER CETTE ASSOCIATION EN ASSISTANT A LA FÊTE DE DEMAIN SOIR. C'est demain soir, le 17 mai prochain, à 8 hrs p.m. précises que sera donné le euhre et bal de l'A.A.A. Canadien de Saint-Henri. Tout est prêt pour ce grand événement, et nul doute que les directeurs de cette association emporteront le succès que méritent leurs efforts. Tous les amateurs de notre sport national ainsi que tous les joueurs se feront sans doute un devoir d'aller encourager leurs amis de Saint-Henri. Les billets seront en vente à la porte de la salle, et nous conseillons au public désireux de prendre part à cette fête de se rendre à bonne heure afin d'éviter l'embourgeoisement. Les prix sont nombreux et riches et cinq d'entre eux seront réservés pour le concours de danse. Qu'on se le dise, et en foule au euhre du Saint-Henri.

## Le livre qu'il faut au sportsman

"Fishing and Hunting", une brochure illustrée que vient de publier la compagnie de chemin de fer de l'intercolonial pour 1913, sera envoyée gratuitement à tous ceux qui la demanderont par écrit au Dépt. Général des Passagers, Moncton, N.-B. C'est une brochure intéressante qui donne sous une forme systématique et concise les renseignements exacts que désire l'amateur quant aux avantages sportifs de l'Est Canadien, et la brochure est remplie d'informations sur les guides, les localités, les commodités, etc. Des trains directs transportent le pêcheur ou le chasseur de gros gibier aux gares qui se trouvent à une courte distance des endroits où il pêche et le gibier abonde.

## Mascotte vs Saint-Zotique

Le club de crosse Mascotte recevra dimanche la visite du club Saint-Zotique, vainqueur du Caughnawaga. La partie promet d'être très intéressante et fort contestée car la direction du Mascotte a pris les mesures nécessaires pour faire venir à Ville-roy un bon club qui marquera certainement l'ouverture de la saison "osse pour le Mascotte. Le club local compte sur ses nombreux amis et partisans qui viendront l'encourager à conquérir de nouveaux lauriers. Qu'on se le dise!

Parcequ'elles agissent agréablement (sans purger ni sans coliques) mais cependant légèrement.

### LAXATIFS NADRU-CO

sont les meilleures pour les enfants et pour les grandes personnes. 25 cents la boîte chez votre pharmacien. National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited.

## Dans le monde de la crosse

### LA JOUTE DE DEMAIN

Le National invite les amateurs de crosse à la joute de samedi prochain à Maisonneuve entre ses "jeunes" et les équiérs qui feront la lutte cette année dans les séries senior du Big Four. Loin de nous la pensée de chercher à faire croire au public que cette partie vaudra la rencontre du 24 mai avec les Tecumseh, mais nous croyons qu'elle sera tout de même intéressante pour ceux qui sont toujours à se demander s'il restera des joueurs au National quand les "ainés" n'y seront plus. Les intermédiaires de notre association athlétique sont cultivés cette année avec un soin tout spécial par le directeur Jos. Cardinal, qui les croit de taille à bien figurer contre les seniors. La joute de demain nous donnera de plus une idée de la valeur des réservistes qui aideront nos seniors cette année. Notre dernier mot est que les amateurs ne doivent pas rester indifférents à l'appel que notre association leur fait, en ce moment. Il est de leur devoir d'être présents en grand nombre à cette joute.

## ILS S'ENTRAIDENT

Toronto, 16 — Les deux clubs locaux de la D.L.A. ont décidé de s'entraider au cours de la saison et c'est même l'intention de M. R. J. Fleming que les clubs du Big Four suivent ce procédé, advenant le cas où l'une des équipes du Big Four serait plus faible que les autres. Le projet du "boss" Fleming est que dans un pareil cas, les clubs plus forts viennent aider les réservistes au club handi-cappé pour lui donner la tenue nécessaire pour satisfaire le public désireux de voir du jeu de première classe. M. Fleming a donné l'exemple en promettant Holmes ou McArthur à Charlie Querrie, si Kinsman continue de se montrer idéaliste, chose peu probable d'ailleurs. Les deux clubs torontois sont très bien balancés jusqu'à date, et les apparences sont de plus encourageantes pour la prochaine saison de crosse senior.

## LES IRLANDAIS SE PRÉPARENT

Le club Irish-Canadian pratique tous les soirs avec un entrain qui démontre tout l'intérêt que Jim Kavanagh porte à ses nouveaux adhérents. Les clubs du Big Four n'ont qu'à se bien tenir cette année, car le repêchage que Kennedy a fait, dans les différents clubs de la N.L.U., a eu pour résultat de lui donner un club qui semble beaucoup plus fort que celui de l'an dernier. Baker, sa recrue de Cornwall, est un joueur de première classe. Cavanagh le considère comme l'étoile des joueurs de défense de la D.L.A. en 1913. John White s'est joint aux Irish Canadians à la pratique d'hier soir. Frankie Hogan, autrefois des Montréal semble être le bout en train de l'attaqué des hommes de Kavanagh jusqu'à date. Treize joueurs ont déjà apposé leurs signatures aux contrats de M. Geo. Kennedy. Steve Rochford a accepté les offres du club irlandais hier soir. Les joueurs suivants prêteront part à la pratique d'hier: Barry, Charlie George, Frankie Hogan, Mark et Mike Cummings, Cameron, Brennan, Neville et John White.

## ON LUI DONNE SATISFACTION

Toronto, 16 — Le président P. J. Quinn, de la D.L.A., a autorisé la publication du nouveau calendrier révisé des joutes de la saison de 1913. Le National réclamait un changement de dates et a obtenu satisfaction.

## Réunion chez Kerhulu

Kerhulu, que M. Edouard Montpetit a spirituellement comparé à Raque-nau, réunit, hier soir, quelques journalistes pour fêter l'inauguration de son nouveau "Tea Room". Il leur avait préparé un menu qui aurait fait des Sybastes se lécher les doigts. M. Montpetit, prié par les invités de Kerhulu de lui transmettre leurs félicitations et leurs remerciements, parla, dans un brillant impromptu, de la pénétration française en Amérique. Il voit dans la pâtisserie française de Kerhulu un symbole de la France qui est pour nous la grande pâtisserie de l'esprit. Pour que ces délicatesses de l'esprit, nous puissions un jour les trouver chez nous, comme nous trouvons déjà et combien excellentes, de petits fours de France, il faut qu'il y ait d'abord une pénétration économique. A celle-ci la maison Kerhulu a largement aidé son chef et ses employés étant de la "bonne immigration française" dont nous avons grand besoin et que nous appelons à grands cris. Les décorations murales de la nouvelle salle, unique à Montréal, sont faites par notre collaborateur, M. Babouline, professeur à l'école d'architecture. Elles représentent quelques paysages canadiens, bretons, normands et autres. L'artiste a été vivement félicité.

## Contrats accordés à l'Allemagne

London, 15 — La commission du Port de Londres a accordé d'importantes contrats à l'Allemagne pour deux ports d'écluse et un pont volant pour les quais de l'Est-Inde. La commission a été formée d'agistes ainsi à cause du prix élevé que mandaient les compagnies anglaises.

## La tête du Sphinx

Il y a quelques semaines, une nouvelle qui étonna bien des archéologues fit le tour du monde. Le docteur Reissner, le célèbre égyptologue et professeur de l'Université américaine de Harvard, avait, disait-on, découvert pour mieux démontrer la réalité de dans les flancs du sphinx un grand temple long de 100 pieds, et d'un plus petit long de 60 pieds, placé dans la

## Dans la ligue Internationale

### Voici les résultats des parties d'hier dans les séries de la ligue internationale :

|                  |                     |          |                 |
|------------------|---------------------|----------|-----------------|
| Rochester        | 000000000-0         | 3        | 6               |
| Newark           | 010000100-2         | 8        | 0               |
| Hughes et Schach | Schaach et McCarthy | Arbitres | Hayes et Finnan |
| Buffalo          | 010040000-3         | 6        | 9               |
| Providence       | 000210000-3         | 10       | 5               |
| Jameson et Gowdy | Lafitte et Koeber   | Arbitres | Mullin et Cross |

## POSITION DES CLUBS

| G.          | P. | P.C. |     |
|-------------|----|------|-----|
| Newark      | 15 | 10   | 600 |
| Baltimore   | 10 | 11   | 569 |
| Providence  | 12 | 11   | 522 |
| Rochester   | 11 | 13   | 458 |
| Toronto     | 10 | 13   | 400 |
| Montréal    | 9  | 13   | 400 |
| Jersey City | 9  | 15   | 37  |

## JOUTES D'AUJOURD'HUI

Jersey City à Montréal.  
Baltimore à Toronto.  
Providence à Buffalo.  
Newark à Rochester.

## Le Concours hippique dans la Capitale

### THE WHIP A GAGNE LE PRIX DU GOUVERNEUR - GENERAL HIER APRES-MIDI. — ELMHURST A REMPORTE LES HONNEURS DANS LA CLASSE DE CHEVAUX SAUTEURS.

Ottawa, 16 — The Whip à M. Hugh Wilson d'Oakville a gagné le prix du Gouverneur-Général hier après-midi, pour la meilleure jument de 5 ans, née et élevée au Canada et pouvant être utilisée comme remonte de cavalerie. Voici les résultats d'hier au concours hippique : Chevaux sous harnais, 1er. Militant Bytown Stables, Ottawa; 2, Audrey, Allison, Island Farm, Morrisburg; 3e, High Bow, River View Stables, Ottawa. Chevaux de chasse, poids lourds — 1er, The Vicery from Cork, Ennisclare Farms, Oakville; 2e, Dorchester, Hon. Clifford Sifton, Ottawa; 3e, Hydro, Hon. Adam Beck, London. Prix du gouverneur-général — 1er The Whip, Hugh Wilson, Oakville, Ont.; 2e, Chateauxroux, Hon. Adam Beck, London; 3e, Brant, Hugh Wilson. Chevaux attelés à des rinabouts — 1er, So Am J. L. N. Bate, Ottawa; 2e, Going Some, L. N. Bate; 3e, Ladada, Hon. D. G. Cameron, Winnipeg. Militaires — 1er, Lt. J.W. Sifton, Ottawa; 2e, King, Lt.-Col. E. W. D. Morrison, Ottawa; 3e, Lt. Eric Skead, Ottawa. Concours de sauts — 1er, Elmhurst, Hon. Clifford Sifton; 2e, Cleveland, Hon. Clifford Sifton; 3e, Miss Kirkfield, Bytown Stables, Ottawa.

## La joute de demain à Maisonneuve

Voici les noms des joueurs qui figureront sur les équipes senior et intermédiaires demain après-midi au terrain du National : National I L'Heureux... Buts... Lafleur Catharich... Points... S. Bellorese Cadotte... Couverts... Petras Ducket... Défenses... Ducharme Lachapelle... Défenses... Hamelin Ch. Deganne... Défenses... Chabot Degray... Centres... Côté Dalude... Attaques... Baillargeon Dissault... Attaques... Dupras Fitz... Défenses... Brisault Lamoureux... Extérieurs... Ménard Boullian... Intérieurs... Richard D. Bellorese G. Bellorese

## UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 14192. A. Freedman et al. vs. O. Couturier, fils, et Montréal Carriage Leather Limited. Le 26e jour de mai 1913, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des dit défendeurs, au No 35 rue Saint-Antoine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en coffre-fort, etc. Conditions: Argent comptant. ED. DESROCHES, H. C. S. Montréal, 16 mai 1913.

## PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 14307.

A. Drouin, demandeur vs. H. C. Charland, défendeur. Le 26e jour de mai 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 75 2ème Avenue, Maisonneuve, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un pupitre, piano, etc. Conditions: Argent comptant. A. L.A. PIERRE, H. C. S. Montréal, 14 mai 1913.

## PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 21422.

S. Guénette, demandeur vs. A. Verrouneau, défendeur. Le 26e jour de mai 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 84 rue Beaudoin, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions: Argent comptant. ED. DESROCHES, H. C. S. Montréal, 16 mai 1913.

## PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 16179.

S. L. Routtebon, demandeur vs. F. Giroux, défendeur. Le 26e jour de mai 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 467 rue Pleasant, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage. Conditions: Argent comptant. A. LAPIERRE, H. C. S. Montréal, 14 mai 1913.

# Le Nationaliste

## LE NATIONALISTE,

journal hebdomadaire paraissant depuis dix ans le samedi soir, est absolument indépendant. Et cela lui permet de juger sans parti pris hommes et choses et de présenter sous leur vrai jour les faits et les idées.

## LE NATIONALISTE

publie des articles et des chroniques sur les événements de la semaine. Il dégage de l'actualité les épisodes qui offrent l'intérêt le plus vivant et il en traite à un point de vue essentiellement canadien.

## LE NATIONALISTE

touche à toutes les questions susceptibles d'intéresser le public canadien et il les expose sous la forme la plus concise possible en même temps que dans l'esprit le plus impartial.

Rédaction et Administration : 71a RUE SAINT-JACQUES MONTRÉAL

Téléphones : Main 7460 et 7461  
ABONNEMENT : CANADA ..... \$1.00  
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE .... \$1.50  
LE NUMERO : 2 SOUS

## TROIS PETITS LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Billets du soir (deuxième série) d'Albert LOZEAU À bout portant de Nap. TELLIER

Chroniques de Léon LORRAIN

En vente au Devoir et dans toutes les librairies  
CHAQUE VOLUME 25c; FRANCO 27c

## UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 14192. A. Freedman et al. vs. O. Couturier, fils, et Montréal Carriage Leather Limited. Le 26e jour de mai 1913, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des dit défendeurs, au No 35 rue Saint-Antoine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en coffre-fort, etc. Conditions: Argent comptant. ED. DESROCHES, H. C. S. Montréal, 16 mai 1913.

## PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 14307.

A. Drouin, demandeur vs. H. C. Charland, défendeur. Le 26e jour de mai 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 75 2ème Avenue, Maisonneuve, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un pupitre, piano, etc. Conditions: Argent comptant. A. L.A. PIERRE, H. C. S. Montréal, 14 mai 1913.

## PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 21422.

S. Guénette, demandeur vs. A. Verrouneau, défendeur. Le 26e jour de mai 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 84 rue Beaudoin, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions: Argent comptant. ED. DESROCHES, H. C. S. Montréal, 16 mai 1913.

## PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 16179.

S. L. Routtebon, demandeur vs. F. Giroux, défendeur. Le 26e jour de mai 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 467 rue Pleasant, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage. Conditions: Argent comptant. A.

# LES MANUFACTURIERS

## Le banquet annuel de leur association a lieu hier soir. — Une comparaison entre notre commerce et celui des autres pays. — Montréal comme centre manufacturier

Le banquet annuel de l'Association des manufacturiers canadiens a eu lieu hier soir au Temple du Travail, sous la présidence de M. J. T. Foster, président de la section de Montréal. M. S. S. Gourlay, de Toronto, président général de l'Association, a été le premier orateur de la soirée. Il a prédit une prochaine et importante révision du tarif douanier. En conséquence, dit-il, il importe que les manufacturiers se mettent d'accord pour protéger leurs intérêts et ceux du pays quand l'heure de la révision aura sonné. Les manufacturiers doivent former un corps uni pour exposer leurs vues au gouvernement britannique et réclamer par certaines parties du pays et par la révision du tarif américain.

La révision prévue est rendue nécessaire par le traité avec les Indes Occidentales, par le prochain traité avec l'Australie, par l'augmentation et la préférence britannique réclamée par certaines parties du pays et par la révision du tarif américain.

M. Gourlay dit que notre commerce avec les autres pays pourrait être accru dans plusieurs lignes. M. Gourlay donne ensuite plusieurs statistiques pour démontrer le grand progrès du commerce du Canada, et fait remarquer que malgré tout, il y a une lacune: «Si le nombre des industries a considérablement augmenté au pays, dit-il, il n'en est pas de même de la variété de produits. Nous avons beaucoup plus de manufacturiers qu'il y a dix ans, mais nous ne manufacturons rien de bien nouveau. Il faudrait donc voir à remédier à cela et tâcher de manufacturer, ici même, ce que nous importons en si grande quantité.

Parlant au sujet d'un bureau de publicité pour Montréal, M. Gourlay félicite la Division de Montréal d'être en faveur du mouvement, et fait remarquer que pour obtenir un réel progrès du pays, il faut surtout voir à développer le commerce du Canada, avec l'étranger, et cela avec autant d'efforts qu'on fait pour développer le commerce intérieur. Il faut et cela dans le plus grand intérêt du pays, que les deux soient développés dans les mêmes proportions.

M. Gourlay termine en félicitant de nouveau la division de Montréal pour le support loyal qu'elle lui a toujours accordé.

### LE VICE-PRESIDENT

L'orateur suivant est M. C. B. Gordon, de cette ville, vice-président de l'Association, qui déclare que Montréal par sa seule importance est capable d'attirer les manufacturiers, mais qu'il ne faut pas pour cela rester inactif; au contraire, il faut faire tout ce qui est possible pour donner tous les renseignements à ceux qui désirent venir s'y établir.

Parlant du crédit du Canada, il ne veut pas être pessimiste, cependant il est certain que, de l'autre côté de l'océan, l'opinion est que le Canada avance trop rapidement, qu'on dépense trop d'argent, et il est douteux qu'à l'avenir les Canadiens puissent emprunter de leurs amis les Anglais aussi facilement que par le passé. C'est donc aux manufacturiers d'être prudents, afin que le crédit du Canada ne baisse pas à l'étranger.

### RAPPORT DU PRESIDENT

Le col. Smart, président sortant de charge de la division de Montréal, dans un discours très intéressant, passe en revue l'œuvre de l'Association pendant l'année dernière et se dit satisfait des travaux accomplis et des résultats obtenus. Il remercie sincèrement tous les membres de l'Association et particulièrement les membres du conseil qui l'ont si efficacement aidé et qui lui ont rendu la tâche de président plutôt facile. Il termine en faisant des vœux pour que l'Association, et plus particulièrement la division de Montréal, continue à progresser et à faire autant de bien que par le passé dans l'intérêt de l'industrie du commerce et de l'industrie du Canada.

M. H. T. Meldrum, secrétaire de la division de Montréal, présente son rapport pour l'année qui vient de finir. Ce rapport traite des différentes questions qui furent soulevées pendant l'année, telles que celles se rapportant à la législation provinciale et aux affaires municipales, la grande question des ouvriers, le service des navires aux Indes Occidentales, le «reciprocal demerage», le transport, l'importa-

tion des bijoux et autres et montre que les travaux de l'année dernière, non seulement ont été considérables, mais de plus ont eu des résultats plus que satisfaisants pour le commerce et l'industrie de Montréal et de ses alentours.

### LES ELECTIONS ANNUELLES

Après la lecture des rapports, le secrétaire annonce le résultat des élections. Les élus sont:

Président, M. Howard Murray, par acclamation; vice-président, T. P. Howard, par acclamation. Comité exécutif: W. F. Angus, Geo. Esplin, B. Gardner, F. H. Hopkins, W. L. Jamieson, S. D. Joubert, R. H. McMaster, C. S. J. Phillips, Wm. Rutherford, W. V. Shaw, F. N. Southern, T. H. Wardlaw.

Représentants des villes affiliées: M. H. T. Chalifoux, Saint-Hyacinthe; M. John Lowe, jr., Valleyfield. Se retirant pour laisser la place au nouveau président, le col. Smart félicite les membres sur leur heureux choix, complimente M. Murray sur sa nomination, et l'assure de son entier dévouement.

M. Murray remercie de l'honneur qu'on lui fait et promet de faire tout son possible pour continuer l'œuvre de l'Association et la faire progresser comme par le passé. M. T. P. Howard, le nouveau vice-président, prononce aussi quelques paroles, ainsi que quelques autres, puis M. Ballantyne se lève et propose la santé du président sortant de charge, le Col. Chas. A. Smart, qui remercie en quelques mots.

Le conseil de l'Association s'était réuni dans l'après-midi et le comité parlementaire avait recommandé l'adoption de résolutions en faveur d'une loi de faillite pour le Canada.

## Statistiques agricoles

### LES SEMENCES FAITES L'AUTOMNE DERNIER SONT EN DOMMAGES. — LES SEMAILES SONT AVANCÉES DANS L'OUEST.

Ottawa, 15. — Le bureau du recensement et des statistiques vient de publier un bulletin sur l'état des récoltes et du bétail, le 30 avril, tel que rapporté par les correspondants agricoles du Canada. Le rapport que, dans la province d'Ontario, environ 18 pour cent, et dans la province d'Alberta, environ 43.5 pour cent des étendues semencées de blé, l'automne dernier, ont été gaspillées par l'hiver. Ces taux représentent une déduction de 261,000 acres sur une étendue de 1,086,000 acres.

Pour tout le Canada, l'état des récoltes représentait, au 30 avril de cette année, seulement 82 pour cent, du total que donne une récolte complète, ou 101 pour cent de la production moyenne des quatre dernières années. L'année dernière, à la même date, les chiffres correspondants n'étaient que de 72.6 et 87 pour cent.

Les semences du printemps ont progressé dans la plus grande partie du Canada et étaient beaucoup plus avancées à la fin d'avril qu'à la même date de l'année dernière. Dans les Provinces Maritimes, les semences ne commencent pas à venir, mais la température favorable fait pressager un printemps hâtif. Dans Québec, la température est aussi favorable et environ 12 pour cent des semences totales étaient terminées vers le 30 avril. Dans l'Ontario, les conditions sont plus variables, mais 40 pour cent des semences totales sont déjà terminées. Dans le Manitoba et la Saskatchewan, plus de 50 pour cent, et dans l'Alberta, plus de 75 pour cent, du blé a été semé durant la température peu favorable du mois d'avril.

Pour Québec, Ontario, et les trois provinces du nord-ouest, la proportion des semences terminées le 30 avril était de 43 pour cent pour le blé, de 20.5 pour cent pour l'avoine, de 13.7 pour cent pour l'orge et de 34.7 pour cent pour toutes les autres récoltes.

L'état du bétail reste généralement satisfaisant pour tout le Canada, la proportion des animaux en bonne santé étant de 90 pour cent.

## DANS LE Monde Ouvrier

### AU CONSEIL DES METIERS

Une importante séance du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, a eu lieu, hier soir, au Temple du Travail, sous la présidence de M. J. T. Foster, MM. L. A. Binette, M. Conder et Wm. Carpenter, nouveaux délégués de l'Union des charpentiers en fer, présentèrent leurs lettres de créances et furent admis à siéger.

Sur la proposition du comité exécutif, le conseil a décidé, à l'unanimité, de contribuer de ses finances, aux œuvres de charité qui n'ont pas de ressources, que la générosité des citoyens. En conséquence, une somme de cent dollars a été votée, pour être distribuée, cette année, par parts égales, entre les quatre établissements suivants: l'Institut Bruchési, l'Assistance Publique, le Refuge Protestant et l'Institut Royal Edward.

Au cours de ses remarques, à ce sujet, M. Jos. Ainey a expliqué combien il était juste et convenable, pour le Conseil des Métiers et du Travail d'encourager, dans la mesure de ses modestes moyens, des œuvres spécialement instituées pour le soulagement des pauvres, par conséquent des ouvriers. Quelqu'un ayant demandé pourquoi le conseil ne donnait aucune subvention aux hôpitaux, le président M. Foster fit observer que pendant le cours de l'année, une quinzaine de fois, les membres sur leur heureux choix, complimente M. Murray sur sa nomination, et l'assure de son entier dévouement.

M. Murray remercie de l'honneur qu'on lui fait et promet de faire tout son possible pour continuer l'œuvre de l'Association et la faire progresser comme par le passé.

M. T. P. Howard, le nouveau vice-président, prononce aussi quelques paroles, ainsi que quelques autres, puis M. Ballantyne se lève et propose la santé du président sortant de charge, le Col. Chas. A. Smart, qui remercie en quelques mots.

Le conseil de l'Association s'était réuni dans l'après-midi et le comité parlementaire avait recommandé l'adoption de résolutions en faveur d'une loi de faillite pour le Canada.

### AU TEMPLE DU TRAVAIL:

- Union des plâtriers.
- Union des charpentiers de navires.
- Union des poseurs de briques.
- Union des travailleurs en ciment.
- A LA SALLE SAINT-JOSEPH:
  - Union des machinistes.
- A LA SALLE DIONNE:
  - Union des forgerons et aides-forgerons.
  - Union des tailleurs de cuir.
- A LA SALLE DES ARTISANS:
  - Union des rembourreurs et matelassiers.
- A LA SALLE MOZART:
  - Union Nationale des travailleurs de l'industrie du cuir.

## Les oeuvres d'action sociale

Le Cercle Saint-Louis No 27 de l'Union Saint-Pierre, à son assemblée du 11 mai courant, a passé la résolution suivante: Attendu qu'un comité d'œuvres sociales catholiques a été organisé à Sherbrooke, à la demande expresse de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque du diocèse.

Attendu que le but de ce comité est d'occuper des œuvres suivantes, savoir: Réalisation des vœux du congrès de la Langue française, formation de bibliothèque, fondation de caisses populaires, lutte contre l'alcoolisme, bonne presse, étude des questions ouvrières, etc.

Attendu que dans sa lettre de convocation, Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Sherbrooke disait: «Il faut d'abord travailler à conserver ou à rendre à notre belle langue la place qui lui revient de droit à nos foyers, dans nos églises, dans nos écoles, dans le monde de l'industrie et de la politique».

Attendu que l'un des buts de notre société l'Union Saint-Pierre est: «(4) Travailler à la conservation de l'amour et de l'usage de la langue française et à propager le progrès de la foi et des institutions catholiques».

Attendu que l'un des buts du comité de Sherbrooke est absolument identique à celui de l'U. S. P., plus haut cité et que les deux organisations ont un caractère de fraternité.

Il est en conséquence proposé par T. Proulx, appuyé par A. Béard, et adopté à l'unanimité que le cercle Saint-Louis No 27 de Magog de l'U. S. P., exprime sa gratitude à Sa Grandeur Mgr de Sherbrooke pour avoir pris l'initiative d'un mouvement dont l'un des buts est identique à l'un de ceux de notre société, et le prie de ceux de notre société, et le prie de vouloir bien compter sur le concours le plus absolu de notre cercle à son œuvre, notre cercle, en retour, comptant sur l'aide du comité à l'occasion.

### Un comité de finance impériale

Londres, 15. — M. Watt, premier ministre de Victoria, a suggéré hier que le gouvernement impérial devrait créer un organisme chargé de s'occuper des finances des possessions d'outre-mer et d'aviser les ministres qui viennent à Londres chercher l'aide financière de la métropole.

M. Watt fait remarquer que les finances des colonies sont d'une grande importance pour tout l'empire, presque aussi importantes que l'échiquier impérial. Cependant un homme chargé de leur événer et se charger de l'exécution d'un projet d'action sociale dont le besoin se faisait sentir depuis quelque temps déjà, et leur exprime son admiration.

### Les méfaits des suffragettes

ELLES S'ATTACHENT AUX EGLISES, PLACENT UNE BOMBE PRES DE LA GALERIE NATIONALE ET MENACENT D'ENLEVER LES ENFANTS.

Londres, 16. — Les six suffragettes militantes qui ont été arrêtées pour conspiration lors de la descente de la police à leurs quartiers généraux, ont été condamnées à subir les procès par le magistrat de la cour de police de Bow Street. Le chimiste Clayton devra aussi subir son procès; son cautionnement est fixé à \$15,000.

Les suffragettes ont détérioré une peinture dans un temple à Eastbourne. On a découvert hier une bombe près de la Galerie Nationale, un incendie dans un temple, des lettres de menace placées pour écrire la devise «Votes for Women» sur un terrain de golf, une attaque sur les fenêtres des magasins, dans une ville de province, et plusieurs bombes.

M. et Mme Winston Churchill ayant reçu des lettres dans lesquelles on les menace d'enlever leurs enfants, un détective de Scotland Yard se rend tous les matins à la maison du premier lord de l'Amirauté et accompagne la bonne et les enfants, où qu'elle aille pendant toute la journée.

### NOUVEAU RESEAU

Demain samedi, aura lieu l'ouverture du nouveau réseau du Montreal and Southern Counties Railway, au village Richelieu. Le train après avoir laissé Saint-Lambert passe par le parc Greenfield, Saint-Hubert, Brookline, Chamby Bassin, Chamby Canton. L'on se propose de mener la ligne à Saint-Césaire et plus tard à Rougemont et Granby.

### REUNIONS POUR CE SOIR.

Se vendredi du mois:

Quant à mon neveu, il attirait tous les regards. Manuel Des Prélies vint me saluer et accueillit chaudement Bertrand. «Emmène? elle ne vient pas? demandai-je non sans inquiétude.

— Elle est montée dans une chambre pour réparer un petit accident arrivé à sa toilette... Dans un instant, elle entrera.

— Je suis allé pour te voir hier, lui dit Bertrand.

— Oui, j'ai su et regretté. Je suis arrivé de Coutances le soir, assez tard.

— Sapriski, mon cher, quelle jolie servante tu as!

— Manuel se mit à rire.

— Une jolie servante! Les notes sont ridées comme pommes en avril.

— Avant qu'il eût pu s'expliquer, Mlle Des Prélies était auprès de moi, et Manuel lui présentait mon neveu.

— En la reconnaissant Bertrand rougit comme une jeune fille, et le visage d'Hébé, qui m'avait paru un peu triste, devint éclatant de fraîcheur, pendant qu'elle baissait les yeux, avec un ris malin au coin de sa jolie bouche.

— Sa robe fourreau est en mousseline de l'Inde; deux petits volants brodés la terminaient. Une ceinture en tissu d'or, une rose au corsage et trois boutons dans les cheveux

## Sur la voie de la paix universelle

### L'UNION DE LA PAIX UNIVERSELLE DE PHILADELPHIE FAIT PROPOSER AU CONGRES. LA REMISE A L'ANGLETERRE D'UNE LANGUE DE TERRE EN ALASKA.

Washington, 6. — La proposition la plus remarquable qui ait encore été faite en vue de la paix universelle, a été déposée devant la Chambre des représentants par M. John H. Stephens, du Texas, sous forme de motion ayant pour objet la remise de la queue de poêle de l'Alaska au gouvernement britannique, afin d'éviter toute cause de froissements dans l'avenir.

La queue de poêle est le lambeau de terres qui prolonge l'Alaska au sud-est et qui s'étend sur une distance de 536 milles le long de l'océan Pacifique. L'idée n'est pas de M. Stephens, mais elle lui a été suggérée par l'Union universelle de la paix, de Philadelphie.

A la demande de cette organisation, M. Stephens a proposé, hier, une résolution visant le président Wilson à se mettre en communication avec la Grande Bretagne en vue de la formation d'une commission internationale chargée de trouver un plan de rectification de la frontière de l'Alaska à l'avantage des deux nations. La résolution dit que la commission sera en retour de la cession de ce territoire de la queue de poêle, en dehors de la bonne volonté de la nation britannique et de la suppression d'une cause possible de disputes dans l'avenir.

La résolution est précédée d'un long préambule dont les considérants exposent les motifs des auteurs de la proposition. En voici le résumé.

Le territoire du Yukon, la partie septentrionale de la Colombie-Anglaise et presque tout le bassin du Mackenzie, forment une superficie égale à la partie des Etats-Unis située à l'est du Mississippi, avec un climat semblable à celui de l'Ecose, de la Scandinavie et de la Russie septentrionale jusqu'à Moscou, sont exclus du libre accès à la route conduisant le plus directement au Pacifique, par la langue de cotes du sud-est de l'Alaska, longue de 536 milles et en quelques endroits large de 8 ou 10 milles seulement.

Cette frontière contre-nature, créée pour répondre à des conditions qui ont depuis longtemps cessé d'exister, retarde le développement économique de ces terres des deux côtés, et provoque une irritation qui s'aggravera de plus en plus à mesure qu'augmentera la demande de ces terres.

Cette situation offre aux Etats-Unis une occasion unique de donner un exemple de la politique de concessions mutuelles, pour rompre cette inertie des faits accomplis, cette suppression de l'immuabilité des frontières politiques, cette adhésion au «statu quo» qui ont les seuls obstacles aux concessions mutuelles que la raison réclame.

«La célébration du centenaire de la paix qui a existé entre les deux rameaux des peuples de langue anglaise ne devrait pas se borner aux discours et aux cérémonies, mais devrait, si possible, être accompagnée d'un acte de la nature suivante: la sincérité et le caractère sérieux des participants.

«Rien ne pourrait réaliser cet objet plus heureusement et avec plus d'efficacité que la suppression d'une cause d'irritation constante entre les Etats-Unis et le Canada, suppression qui serait en même temps la première dans la politique des concessions mutuelles indispensables à la paix universelle.

### Les princes en auto

Des princes européens de sang royal continuent d'accorder leur préférence à l'automobile à moteur Knight. Le dernier chargé de mission publique de haute confiance, se trouve dans la ville de Londres absolument dans la même position qu'un promoteur de compagnie particulière.

M. Watt espère que le temps viendra où cet «organisme» sera créé dans le gouvernement impérial, non pour négocier les emprunts des colonies, mais pour les aider dans leurs négociations et leurs projets en général.

### DEPART POUR L'OUEST

#### du R. P. Duchaussois

Ottawa, 16. — Nous apprenons le départ du Rév. Père P. Duchaussois, O.M.I., appelé à un important ministère dans la province de l'Alberta. Durant les dix années de son séjour à Ottawa le Révérend Père n'a cessé de semer le bien sur son passage. Sa franchise et son affabilité l'avaient tout désigné pour être l'ami des humbles qui ont toujours trouvé en lui l'appui solide et sûr dont ils ont eu besoin. Son éducation lui avait acquis une haute estime et le respect de gens plus haut placés, lesquels il a su intéresser à ses entreprises religieuses, et c'est surtout au Révérend Père Duchaussois que nous devons les nombreuses donations faites à l'église du Sacré-Cœur.

Parmi les œuvres qu'il a créées, citons l'Apostolat de la Prière, le cercle des zélatrices du Sacré-Cœur et n'oublions pas qu'avant tout il fut le propagateur infatigable de la Communauté fréquente et de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, le premier vendredi de chaque mois. Il semblait-il pas que Dieu l'eût choisi pour cette œuvre le jour où il sauva le Très Saint-Sacrement de l'incendie de juin 1907, œuvre à laquelle le Rév. Père Duchaussois apporta, comme en tout ce qu'il entreprenait, toute son âme, toute son énergie. Mieux que tout autre, le Rév. Père a su filtrer, par la chaleur et l'éloquence

### En Cour Suprême

#### LA ONTARIO ASPHALT BLOCK CONDAMNEE AUX FRAIS DANS L'APPEL CONTRE MONTREAL.

Ottawa, 16. — Une motion a été présentée par voie d'appel, en Cour Suprême, dans la cause de la Ontario Asphalt Block Company vs. Montréal, sur un ordre du Régistrateur en Chambre, refusant de confirmer la juridiction de la Cour pour entendre l'appel de la compagnie. Cette poursuite fut intentée par la ville de Montréal pour des dommages évalués à \$3,000, en conséquence de certains annuis puillies causés par une fumée dont la compagnie était l'instigatrice.

Une injonction fut demandée au cours du procès. Le juge président rendit un ordre pour une injonction perpétuelle à l'effet d'empêcher la compagnie de créer de nouveaux ennemis par la fumée, dans l'accomplissement de ses travaux. Le jugement porté en appel et qui fut rendu par la Cour d'Appel le 20 mars dernier, confirma l'ordre décrétant l'injonction perpétuelle.

M. W. S. Scott, supporta la motion alléguant que c'était un ordre équitable qui ne pouvait être porté en appel, en vertu de l'art. 38 des statuts de la Cour Suprême. M. J. A. Ritchie s'opposa à la motion, alléguant que l'action en était une de la loi commune de sa nature, que l'ordre pour l'injonction n'était pas un jugement final et que les dispositions du statut 38 de la Cour Suprême étaient gouvernées et restreintes par les dispositions du statut 48 de la même loi. M. Scott changea sa motion en une demande de privilège spécial, laquelle fut accordée à condition que l'appelant paierait les frais de la motion au défendeur.

On entendit ensuite les plaidoyers dans la cause en appel de Montgomery vs. Lumbers. Le jugement fut réservé.

### Une blague d'étudiants

Le «Cri de Paris» raconte une assez plaisante anecdote sur M. Dumont, du temps que ce ministre des Finances n'était encore que normalien. Quelques camarades vinrent le trouver un jour dans sa «turne» et lui dirent: «Mon vieux, il paraît que tu viens de remettre une copie de philosophie de tout premier ordre. On la montre à M. Boutroux qui l'a lu et en dit merveille. C'est une page qui restera et qui fera date. M. Boutroux t'entend, d'ailleurs, à te parler immédiatement.

Le normalien Dumont fit une piroquette de plaisir, arrangea soigneusement le bord de sa cravate, se donna trois coups de brosse, six coups de peigne, et s'en alla frapper à la porte du cabinet où, comme vous l'avez deviné, un faux M. Boutroux l'attendait. Le faux M. Boutroux regarda l'éleve Dumont avec un regard plein d'admiration: «Monsieur, lui dit-il, vous serez, vous êtes le premier philosophe de ce temps. Votre travail est tout à fait extraordinaire. Vous avez plus que du talent, Monsieur, vous avez du génie. Je ne peux appeler d'un autre nom le formidable esprit métaphysique dont vous êtes doué. Il est vraiment regrettable qu'un cerveau de la hauteur du vôtre ait si peu d'ambition que de vouloir se consacrer au professorat. Quelle misérable carrière, Monsieur!

«Ainsi, regardez, moi, je suis un homme arrivé. J'ai fait une belle carrière. Eh! bien, regardez, Monsieur... Ce disant, M. Boutroux monta prestement sur son fauteuil et, soulevant les pans de sa redingote, dévoila au candide élève un fond de culotte dont le centre était illuminé d'un bouton d'or. M. Dumont s'enfuit, épouvanté.

### Mariage et politique

#### D'IMPORTANTS EVENEMENTS POLITIQUES RESULTERAIENT DE LA RENCONTRE DE GEORGE V, NICOLAS III ET GUILAUME II.

(Sérvies particulier)

Londres, 16. — Le roi George partira lundi pour Berlin, où il assistera au mariage de la fille du Kaiser, samedi prochain. Le zar de Russie sera aussi présent. Officiellement il n'y a rien de plus que qu'il s'agit d'une réunion de famille, mais on prévoit que de la rencontre des trois souverains résultera d'importants faits politiques.

## L' PACIFIQUE CANADIEN ATOUR DU MONDE \$639.10

EMPEROR OF ASIA de Liverpool, le 14 Juin PORT D'ESCALE Madère, Cape Town, Durban, Colombo, Singapore, Hong Kong, Shanghai, Nagasaki, Kobe et Yokohama.

### HÔTEL CALEDONIA SPRINGS MAINTENANT OUVERT

### BILLETTS DE FIN DE SEMAINE MAINTENANT EN VENTE

### CHANGEMENT D'HORAIRE 18 MAI, GARE DE LA PLACE VIGIER HORAIRES SUR DEMANDE

### TORONTO

Wagons-salon sur le train de jour 11:15 p.m., à la gare de la rue Yonge WAGONS A COMPARTIMENTS ET WAGONS-LITS S'ÉCLAIRENT A L'ÉLECTRICITÉ

### SERVICE DES GRANDS LACS

Maintenant en vigueur Les navires partent de Port McNicoll, tous les jours, excepté le vendredi et le dimanche Un train part le soir de Montréal pour faire raccourciement.

### EXCURSIONS DE COLONS

Billets d'aller et retour en vente pour Winnipeg, Edmonton et gare intermédiaires tous les mardi jusqu'au 28 octobre. Limite de retour 2 mois.

### BUREAU DES BILLETTS

141-143 rue Saint-Jacques, Tel. Main 8125 ou à l'Hôtel Windsor, et aux gares Place Viger et Windsor.

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

### LA SEULE ROUTE A DOUBLE VOIE

### MONTREAL ET TORONTO

9 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m. Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.

### L' "INTERNATIONAL LIMITED" LE TRAIN D'EXCELLENCE AU CANADA

Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours. TAUX REDUITS POUR EXCURSIONS DE FIN DE SEMAINE, MAINTENANT EN VIGUEUR

### EXCURSIONS DE COLONS

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada via Chicago, en vente chaque mardi, jusqu'au 28 octobre, prix très réduits. Billets bons pour deux mois.

### BUREAU EN VILLE

122 rue St-Jacques, Tel. Main 6906, Hôtel Windsor ou gare Bonaventure.



## EXPOSITION

### — du —

## KODAK

### A L'ARENA

Tous les jours de deux à six p.m., avec lectures illustrées et vues animées, à trois et huit p.m. Amenez les gâteaux et les lettres samedi après-midi. Lecture spéciale pour jeunes gens.

BILLETTS DE FAVEUR CHEZ M. IMBERT QUÉBEC MARCHAND DE KODAKS

convaincante de ses instructions et la foi personnelle qu'il y affirmait, l'abbé du Cour Dieu dans celui de chacun de ses paroissiens.

Nos félicitations à nos frères de l'Alberta pour l'acquisition d'un Père si dévoué; et, au Révérend Père Duchaussois, nos très sincères remerciements et nos plus amères regrets.

### Mariage et politique

#### D'IMPORTANTS EVENEMENTS POLITIQUES RESULTERAIENT DE LA RENCONTRE DE GEORGE V, NICOLAS III ET GUILAUME II.

(Sérvies particulier)

Londres, 16. — Le roi George partira lundi pour Berlin, où il assistera au mariage de la fille du Kaiser, samedi prochain. Le zar de Russie sera aussi présent. Officiellement il n'y a rien de plus que qu'il s'agit d'une réunion de famille, mais on prévoit que de la rencontre des trois souverains résultera d'importants faits politiques.

muscadins de sous-préfets sont accueillis... C'est amusant quand on a une fille.

—Surtout une fille si entourée, m'empressai-je de répondre pour l'annuyer. Demain vous recevrez des demandes en mariage.

Il secoua ses épaules pointues et s'en alla de mauvaise humeur, après m'avoir demandé pourquoi j'avais mis une robe dont la mode datait de 1790.

D'abord je n'admettais pas les robes fourreaux et les robes courtes qu'elle en parut tout ensorcelée et l'invita, séance tenante, à la venir voir.

Le bal se prolongea tard, et Doson ne cessa de gémir.

«J'ai horreur de ces invasions, me dit-il, de ces visages qu'on ne connaît pas.

—On ne peut les éviter dans une réunion comme celle-ci.

—Encore si on pouvait causer à loisir avec vous! Mais vous êtes entourée comme une jeune et jolie femme.

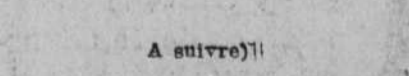
—Il ne manquerait plus qu'une La Coquerie fût délaissée! répondis-je.

—Comment trouvez-vous le préfel?

—Fort bien.

—Il lui manque le je ne sais quoi du Granvillais. Je suis certain qu'il est incapable de distinguer une pépiche d'une corvette. Et tous ég

### A suivre!!



FEUILLETON DU DEVOIR

## VIEILLES GENS VIEUX PAYS

par JEAN DE LA BRETE

(Suite)

Le temps était doux et beau, et j'avais décidé que nous irions à pied; autrement j'aurais demandé Vestel, le voiturier, qui attelle ses chevaux à ma berline quand

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hear & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est. R. de Mesle, gérant.

Aujourd'hui maximum... 50 Mème date l'an dernier... 64

DEMAIN

NUAGEUX, PLUIE PROBABLE (Service particulier) Toronto, 16. — La dépression qui se faisait sentir hier dans le Wisconsin agit maintenant dans la région des Grands Lacs.

UN GRAVE ACCIDENT

UNE AUTO HEURTE UN ATTELA-GE SUR LA ROUTE DE SAINT-MARTIN, HIER SOIR, ET TROIS PERSONNES SONT GRAVEMENT BLESSEES, PARMI LESQUELLES M. JOSEPH BIGRAS, COURTIER DE CETTE VILLE.

LE CHAUFFEUR EST MOURANT

Un grave accident d'automobile, dont les suites pourraient être mortelles pour les victimes, est arrivé un peu avant neuf heures hier soir, sur la grande route entre Saint-Martin et l'Abord-à-Plouffe.

LA REFORME DU SENAT

UNE QUESTION A M. BORDEN. — NOUVEAUX SIEGES A LA CHAMBRE HAUTE, POUR L'OUEST. — M. LAURIER ET M. GUILBAULT. — LES RENTES VIAGERES. — LE SERVICE DES COLIS POSTAUX.

AUTRES MESURES

(De notre correspondant) Chambre des Communes, Ottawa, 16. — Peu de députés aux Communes ce matin. La plupart ont pris le train de huit heures pour aller passer la fin de la semaine chez eux.

LE BILL BORDEN

Décembre 5. — Le projet est présenté. Décembre 12. — Première lecture. Décembre 18. — Ajournement de Noël. Janvier 14. — Le débat est repris.

Le vote final sur le projet Borden

(De notre correspondant) Ottawa, 16. — Le vote sur le 3ème projet de loi de la marine, se divise comme suit: Ont voté pour 101 — MM. Ames, Armstrong (Lambton), Armstrong (York), Arthur, Baker, Ball, Barker, Beattie, Bennett (Calgary), Bennett (Simco), Best, Blain, Blondin, Foran, Bowman, Boyce, Boye, Brabson, Bradbury, Beeder, Burnham, Burrell, Chabot, Clark, Clark (Wellington), Clements, Crocker, Cockshutt, CODERRE, Crockett, Cromwell, Crothers, Currie, Davidson, Doherty, Donnelly, Edwards, Elliot, Fisher, FORGET (St. Rodolphe), Fowler, Garland, GAUTHIER (Gaspé), GIRARD, Green, Hart, Hazen, Henderson, Hepburn, Hughes (Victoria), Jameson, Kemp, Lalor, Lancaster, LAVALLÉE, LESPÉRANCE, Lewis, MacDonell, MacLean (York-O), McKay, McLean (Queens I.P.E.), McLean (Sunbury), son, Munson, NANTREL, Northrup, Poirer, Edmond, FAQUET, Paul, PELLICCIER, Perley, RAINVILLE, Reid (Greenville), Rhodes, Robidoux, Rogers, Schaffner, SEVIGNY, Sexsmith, Sharpe (Lisgar), Sharpe, (Ontario), Shepherd, Smith, Smyth, Stanfield, Stevens, Steuart (Hamilton), Stewart (Lunenburg), Dutherland, Thoburn, Thornton, Walker, Wallace, White (Renfrew), Wilson (Wentworth) Wright.

LES FEUX DE FORETS

ILS FONT RAGE DEPUIS QUELQUES JOURS SUR PLUSIEURS POINTS DU COMTE DE TERRE-BONNE ET MENACENT DE DESTRUCTION PLUSIEURS HABITATIONS DE CULTIVATEURS ET VILLAS.

ON DEMANDE DE LA PLUIE

(Service particulier) Sainte-Marguerite, 16. — Un feu de forêt ravage depuis quelques jours, les bois des environs de Sainte-Marguerite (comté de Terrebonne), au sud du lac Masson. Les flammes, poussées par un vent du nord-est, menacent, ce matin, le chalet d'été de M. Potvin, de Montréal, et le Château Quinté, hôtel d'été très fashionable.

La Pensée Française

LEVIS ET COATICOOK DESIRENT SE JOINDRE AU MOUVEMENT. D'excellentes nouvelles ont été communiquées au Comité de la Fête de la Pensée Française, qui siègeait hier soir sous la présidence de M. J.-N. Cabana, trésorier du comité.

Où Acheter Demain

La Compagnie BRODEUR LIMITEE 533 Ste-Catherine Est 1827 Ste-Catherine Est 327 St-Laurent 86 St-Pierre

Canadian Graphophone Co. 24 rue Victoria Foisy Frères 210 rue Ste-Catherine Est J. A. Hurteau & Cie 316 rue Ste-Catherine Est

Demain, Visitez le Département de Merceries pour Hommes

Remarquable Démonstration et Vente de Corsets

Valiquette LIMITEE Grand Magasin de Meubles 471-477 Ste-Catherine Est

EUGENE VIAU Nouveaux Magasins Ste-Catherine Est Coin Maisonneuve

Tapis à Grande Réduction Carrés de tapis sans couture "Balmora"

Feu Mme J. W. Simard Mme J. W. Simard, née (Eva) Masson, est décédée, hier soir, des suites d'une pleurésie qui l'a terrassée en cinq jours.

Chronique Judiciaire JUGEMENT CONTRE LA COMMISSION DU PORT. M. le juge Saint-Pierre a rendu jugement ce matin dans une cause de Moses Gendler contre la Commission du Port.

Une protestation des propriétaires Les propriétaires de la rue Roy à qui il en a coûté \$7,000 pour ouvrir cette rue de la rue Saint-Christophe à la rue Saint-Antoine, protestent contre la décision des commissaires d'aboucher les deux parties de cette artère par un bout en diagonale.

Le service des autobus Le comité exécutif de la Compagnie Canadienne d'Autobus a eu une conférence, hier, avec les commissaires. Ceux-ci ont demandé un service d'autobus pour la Pointe Saint-Charles.

Le lutteur Arthur Dansereau L'individu, arrêté récemment à Québec en compagnie d'une fille condamnée à l'asile d'aliénés, avait prétendu être Arthur Dansereau, lutteur de Montréal. Il y a évidemment erreur, puisque le seul lutteur qui porte ce nom dans la province de Québec, n'a jamais été arrêté, ni condamné et qu'il est encore en liberté.

Il fera les trottoirs Dans le contrat qui adjugea à M. J. M. Guest les travaux de construction des trottoirs d'eau dans lesquels seront mis les fils électriques, il est prévu que l'entrepreneur devra remettre les trottoirs dans l'état où ils étaient avant les travaux.

DECES MORIN.—A Montréal, le 15 mai 1913, à l'âge de 27 ans et 6 mois, est décédé Elzéanne Bélanger, épouse d'Edmond Morin, fille de sa demeure. Les funérailles auront lieu samedi, le 17.

Il fera les trottoirs Dans le contrat qui adjugea à M. J. M. Guest les travaux de construction des trottoirs d'eau dans lesquels seront mis les fils électriques, il est prévu que l'entrepreneur devra remettre les trottoirs dans l'état où ils étaient avant les travaux.

Notes de la Chambre (De notre correspondant) Ottawa, 16. — M. Georges Lafontaine, ancien député conservateur de Maskinongé à Québec, est officiellement nommé comme représentant de langue française du gouvernement fédéral à l'Exposition Internationale de Gand, Belgique.

Personnel M. L. A. Delorme, un de nos hommes d'affaires les plus en vue, ancien secrétaire-trésorier de la Maison Laporte, Martin & Co., Limitée, qu'il a quitté par suite de son mauvais état de santé, vient d'ouvrir un bureau d'affaires au No. 97 de la rue Saint-Jacques. M. L. A. Delorme est le président de la Compagnie LeMay, Limitée, et s'occupe désormais de finance, prêts, achat et vente de balance de prix de ventes, immeubles sous toitures, formes, d'échange de propriétés de commerce. M. Delorme possède de trente ans d'expérience des affaires, et cette expérience est à la disposition de ses amis et du public en général.

Notes de la Chambre (De notre correspondant) Ottawa, 16. — Le "Times", de ce matin, dit que l'emprunt de \$1,300,000 de Montréal est placé à 41-2 pour cent au pair.

Notes de la Chambre (De notre correspondant) Ottawa, 16. — Le "Times", de ce matin, dit que l'emprunt de \$1,300,000 de Montréal est placé à 41-2 pour cent au pair.

Notes de la Chambre (De notre correspondant) Ottawa, 16. — Le "Times", de ce matin, dit que l'emprunt de \$1,300,000 de Montréal est placé à 41-2 pour cent au pair.

Notes de la Chambre (De notre correspondant) Ottawa, 16. — Le "Times", de ce matin, dit que l'emprunt de \$1,300,000 de Montréal est placé à 41-2 pour cent au pair.

Notes de la Chambre (De notre correspondant) Ottawa, 16. — Le "Times", de ce matin, dit que l'emprunt de \$1,300,000 de Montréal est placé à 41-2 pour cent au pair.

Notes de la Chambre (De notre correspondant) Ottawa, 16. — Le "Times", de ce matin, dit que l'emprunt de \$1,300,000 de Montréal est placé à 41-2 pour cent au pair.

Notes de la Chambre (De notre correspondant) Ottawa, 16. — Le "Times", de ce matin, dit que l'emprunt de \$1,300,000 de Montréal est placé à 41-2 pour cent au pair.

Notes de la Chambre (De notre correspondant) Ottawa, 16. — Le "Times", de ce matin, dit que l'emprunt de \$1,300,000 de Montréal est placé à 41-2 pour cent au pair.

ÉPHÉMÉRIDES

16 MAI 1911 — Le feu se déclare dans les ateliers centraux de l'acier, et cause des dommages évalués approximativement à \$20,000.

Le Nationaliste

Parait le samedi soir avec toutes les dernières nouvelles sportives et autres. Demain il publiera un compte rendu spécial et détaillé de la première journée de CROSSE à Maisonneuve et de la partie de baseball Montréal vs. Jersey-City, etc.

Deux élections partielles

Québec, 16. — Les élections partielles provinciales de Dorchester et de Nicolet ont été fixées, par le cabinet provincial, au 2 juin. La mise en nomination des candidats aura lieu le 26 mai.

M. D. O. Lespérance à la frousse

Québec, 16. — M. Armand Lavergne n'a pas encore reçu de réponse à l'invitation qu'il a envoyée à M. D. O. Lespérance de le rencontrer dans une assemblée publique dimanche prochain à Montmagny. M. Lavergne tiendra son assemblée quand même, et il y aura un convexe spécial à taux réduits pour les personnes de Québec qui voudront y assister.

Paroisse Saint-Jacques

Dimanche prochain, 18 mai, aura lieu le pèlerinage annuel de la congrégation des jeunes gens de la paroisse Saint-Jacques à Bonsecours. Le départ se fera de Notre-Dame de Lourdes à 7 heures 45 du matin précises.

Adoration Nocturne

Les membres de l'Adoration Nocturne sont priés de se rendre dimanche soir le 18 à 8 h. à l'église de Notre-Dame des Victoires, (Parc Terminal) pour la célébration des 40 heures.

Charretiers

On demande des charretiers pour faire la livraison du "Devoir" dans l'Est et le Nord de la ville. S'adresser à H. Meunier, "Le Devoir" 71a Saint-Jacques.

Pour reconquérir sa liberté

HARRY K. THAW DECLARE AVOIR DÉPENSÉ \$65,000 DANS CE BUT DEPUIS SON INCARCÉRATION. New-York, 16. — Harry K. Thaw, interné à l'hôpital d'Etat Mattawaan à la suite du meurtre White, a dépensé, comme nous l'apprennent les révélations faites au cours du procès de John M. Anhalt accusé de concussion, la somme de \$65,000.

Gardez vous de cette eau

UN AVERTISSEMENT DU TRUTH, DE LONDRES, AUX TOURISTES QUI IRONT A TORONTO PENDANT L'ÉTÉ. Londres, 16. — Au bénéfice de ceux qui iront visiter le Canada et particulièrement Toronto pendant l'été, le "Truth" publie l'avertissement suivant: "Les touristes devront prendre garde de ne pas boire trop d'eau, quand ils seront à Toronto. Plusieurs villes canadiennes ont un approvisionnement d'eau qui n'est pas au-dessus de tout reproche, mais Toronto se distingue d'une façon toute particulière en se servant du lac Ontario comme source d'approvisionnement et comme dépôt pour les eaux d'égout, sans avoir mis à une distance suffisante l'une de l'autre, la prise d'eau et le décharge des égouts."

Mesures vexatoires

BERLIN DONNERAIT AU VICE-ROI D'ALSACE-LORRAINE, LE DROIT DE SUPPRIMER LES JOURNAUX DE LANGUE FRANÇAISE ET D'INTERDIRE LES SOCIÉTÉS QU'IL CONSIDÈRE MENACANTES A LA SECURITE DE L'ETAT. Berlin, 16. — Deux mesures de législation exceptionnelle applicables aux provinces annexées d'Alsace et de Lorraine sont soumises à l'étude du conseil fédéral de l'empire allemand. La première a pour objet de donner au vice-roi le pouvoir de supprimer par ordre administratif toute société qu'il considère comme menaçante pour la sécurité et l'ordre publics dans les deux provinces, tandis que la seconde lui permet de prohiber la circulation des journaux de langue française, qu'ils viennent de France ou des provinces elles-mêmes.

Mort de M. W.E. Davis

M. W. E. Davis, gérant général du trafic des compagnies de Tronc et du Grand Tronc Pacifique, est mort hier matin à sa résidence "Ashleigh", à Sainte-Anne de Bellevue.

Notes de la Chambre

Ottawa, 16. — M. Georges Lafontaine, ancien député conservateur de Maskinongé à Québec, est officiellement nommé comme représentant de langue française du gouvernement fédéral à l'Exposition Internationale de Gand, Belgique.

Personnel

M. L. A. Delorme, un de nos hommes d'affaires les plus en vue, ancien secrétaire-trésorier de la Maison Laporte, Martin & Co., Limitée, qu'il a quitté par suite de son mauvais état de santé, vient d'ouvrir un bureau d'affaires au No. 97 de la rue Saint-Jacques. M. L. A. Delorme est le président de la Compagnie LeMay, Limitée, et s'occupe désormais de finance, prêts, achat et vente de balance de prix de ventes, immeubles sous toitures, formes, d'échange de propriétés de commerce. M. Delorme possède de trente ans d'expérience des affaires, et cette expérience est à la disposition de ses amis et du public en général.

Notes de la Chambre

Ottawa, 16. — Le "Times", de ce matin, dit que l'emprunt de \$1,300,000 de Montréal est placé à 41-2 pour cent au pair.